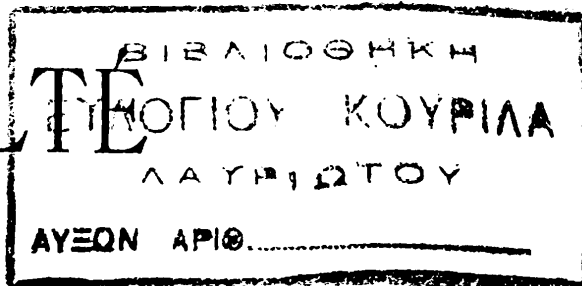


BIBLIOTHÈQUE

DE LA

FACULTÉ

DE



PHILOSOPHIE ET LETTRES

DE

l'Université de Liège

FASCICULE XVII

Histoire de l'île de Skyros jusqu'en 1538

PAR

PAUL GRAINDOR

SOCIÉTÉ D'ÉDITION LES BELLES LETTRES
95 BOULEVARD RASPAIL
PARIS (VI^e)

1906



BKL
G721

ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗ
ΠΑΝΕΠΙΣΤΗΜΙΟΥ ΙΩΑΝΝΙΝΩΝ



026000339932



ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗ
ΕΥΑΓΓΕΛΙΟΥ ΚΟΥΡΗΛΑ
ΚΑΤΡΙΩΤΟΥ
ΑΥΕΩΝ ΑΡΙΘ.

BIBLIOTHÈQUE

DE LA

**FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES
DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE.**

[Handwritten signature]
BIBΛΙΟΘΗΚΗ ΙΩΑΝΝΙΝΩΝ

1/φιδ. 200. 241. 260

BIBLIOTHÈQUE

DE LA

FACULTÉ

DE

PHILOSOPHIE ET LETTRES

DE

l'Université de Liège

FASCICULE XVII

Histoire de l'île de Skyros jusqu'en 1538

PAR

PAUL GRAINDOR

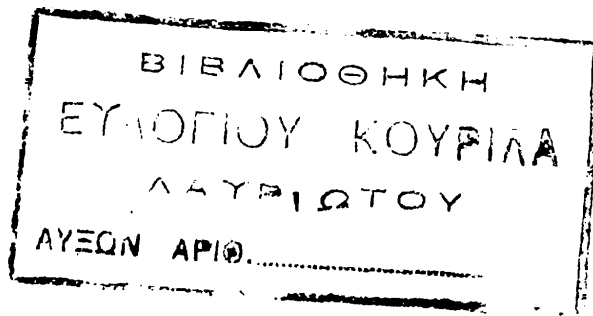
SOCIÉTÉ D'ÉDITION LES BELLES LETTRES

95 BOULEVARD RASPAIL

PARIS (VI^e)

1906





INTRODUCTION

Lorsqu'on s'occupe de recherches sur l'histoire de l'Archipel grec, on regrette souvent que toutes les îles ou, du moins, que les plus importantes d'entre elles, ne possèdent pas leur monographie. Je sais bien qu'il se trouve presque toujours un scholarque ou un démarque qui considère comme un devoir de patriotisme d'écrire l'histoire de l'île qu'il habite. Mais il manque la plupart du temps à ces historiens improvisés les ouvrages nécessaires pour mener à bien leur louable entreprise. Ces travaux ne sont cependant pas sans valeur. Écrits par des gens qui connaissent et qui aiment leur petite patrie mieux qu'un voyageur souvent pressé, ils nous fournissent des renseignements qu'aucun livre ne peut nous donner, de curieux noms de lieux, des détails intéressants sur les coutumes, la langue, les dictons actuels, où les historiens découvrent parfois d'étonnantes survivances¹.

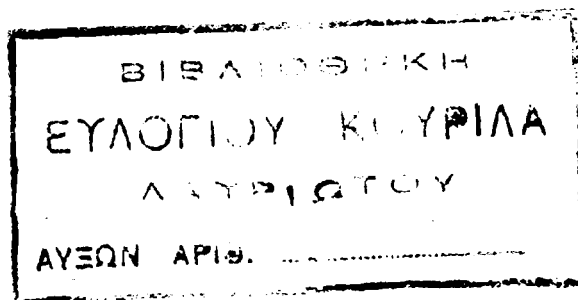
Mais à côté de ces études souvent incomplètes, il en faudrait d'autres qui utiliseraient, autant que possible, tous les textes littéraires et épigraphiques. Schoeffer et Pridik, pour ne citer que les plus connus, ont déjà fait ce travail pour

¹ C'est à une de ces histoires, d'ailleurs sans prétention scientifique, que nous empruntons, à titre d'exemple, le détail suivant. D'après Κορτσέσις, Περὶ τῆς νήσου Ἴου, Le Caire, 1899, p. 4, les enfants de l'île d'Ios invoquent encore les Dioscures en cherchant à trouver des objets enfouis en terre ou entraînés par les ruisseaux formés par les premières pluies : Κοῦροι Διὸς ἢ ἄρω δύο, c'est-à-dire fils de Zeus, faites que je trouve deux objets. L'exactitude de ce détail nous a été confirmée à Ios même.



Délos et Kéos et nous avons essayé de les imiter pour Skyros. Cette île ne possédait jusqu'à présent qu'une seule étude d'ensemble, œuvre d'un ancien scholarque, Constantinidès. Il suffira de la parcourir pour se convaincre que notre travail n'est pas tout-à-fait inutile. Nous n'ambitionnons d'ailleurs que le mérite fort modeste d'avoir recueilli et groupé les textes intéressant Skyros, et nous espérons qu'il ne nous en aura pas échappé de bien important.





BIBLIOGRAPHIE

- C. FREDRICH, *Reise auf den thrakischen Inseln, Sitzungsber. der könig. preuss. Akad.* 1905, p. 67.
- Κωστακτινίδης, Ἡ νῆσος Σκύρος, Athènes, 1901.
- LAWSON, *A Beast-dance in Scyros, Annual of the Brit. School at Athens*, VI (1899), p. 125.
- PHILIPPSON, *Beiträge zur Kenntniss der griechischen Inselwelt*, Gotha, 1901, p. 113-125.
- SVORONOS, Σκύρος, *Journal d'Archéologie numismatique*, III (1900), p. 37.
- P. GIRARD, *Bulletin de Correspondance hellénique*, III (1879), p. 61.
- LEBÈGUE, *Notes sur Skyros, Revue Archéologique*, 1873, p. 171.
- GRAVES, *The isle of Skyros, Journal of the r. geogr. Society*, XIX, p. 152.
- ROSS, *Wanderungen in Griechenland*, Halle 1851, II, p. 32.
- CHOISEUL-GOUFFIER, *Voyage dans l'Empire Ottoman*, Paris, 1842, I, p. 125.
- FIEDLER, *Reise durch alle Theile des Königreichs Griechenlands*, Leipzig, 1841, II, p. 66.
- PROKESCH VON OSTEN, *Denkwürdigkeiten und Erinnerungen aus dem Orient*, Stuttgart, 1836, II, p. 182.
- LEAKE, *Travels in Northern Greece*, Londres, 1835, III, p. 106-111.
- SONNINI, *Voyage en Grèce*, Paris, 1801, II, p. 401.
- TOURNEFORT, *Relation d'un voyage du Levant*, Amsterdam, 1718, I, p. 173.
- DAPPER, *Description exacte des îles de l'Archipel*, Amsterdam, 1703, p. 256.



P. BELON DU MANS, *Observations de plusieurs singularitez et choses mémorables trouvées en Grèce...*, Paris, 1588, p. 74.

BUONDELMONTI, *Liber insularum Archipelagi*, édit. de Sinner, 1824 ;
la version grecque du même ouvrage publiée par Legrand,
Description des îles de l'Archipel, Paris, 1897, ch. 77.

¹ Schaubert, dont le rapport à la direction des Musées de Berlin est resté inédit, visita certainement Skyros. Cf. *Archäol. Anzeiger*, 1890, p. 140.



ΒΙΒΛΙΟΘΗΚΗ
ΕΥΛΟΓΙΟΥ ΚΟΥΡΙΛΑ
ΛΑΥΡΙΩΤΟΥ
ΑΥΞΩΝ ΑΡΙΘ.....

CHAPITRE I

GÉOGRAPHIE DE SKYROS

A l'époque classique, l'île de Skyros resta dans l'oubli à cause de sa position écartée¹. Mais au moment où la Thessalie et la Troade jouaient un rôle considérable, située sur la ligne maritime qui unissaient ces deux états, Skyros dut avoir une certaine importance et les légendes de son passé naquirent d'une fusion d'éléments empruntés à la fois à l'histoire de Troie et à celle des Péléides.

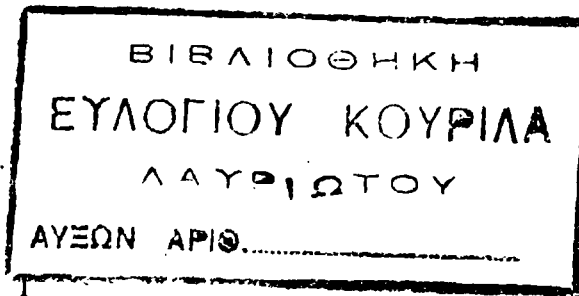
L'étymologie du mot Σκύρος² paraît devoir être cherchée dans la nature même du sol de l'île. Les lexicographes anciens l'expliquent soit par λατύπη, soit par ἀργιλώδης³; λατύπη signifie éclats de pierre : Skyros serait donc l'île « pierreuse » ou « argileuse ». Peut-être même la divergence

¹ PLINE, *Hist. Nat.*, IV, 23 l'appelle *Cycladum et Sporadum extimam*, la dernière du groupe formé par les Cyclades et les Sporades. Cette expression n'est pas très exacte. Skyros n'appartient ni aux Sporades proprement dites ni surtout aux Cyclades. Cf. Μιλιαράκης, *Κυκλαδικά*, p. 3-4. BURSIA, *Geogr. v. Griechenl.*, II, p. 351 n. 1.

² On accentue parfois Σκύρος. Cf. ARCAD., *περὶ τόνων*, p. 69, 7.

³ Eust. ad *Dionys. Perieg.*, v. 250 : Ἡ δὲ Σκύρος τὴν κλησὶν ταυτὴν ἔχει διὰ τὸ τῆς νήσου ταύτης σκληρὸν καὶ οἷον σκυριῶδες, ἦτοι λιθῶδες. Σκύρος γὰρ ἢ λατύπη, ἦγον τὰ ἐκπαλλόμενα λιθίδια ἐν τοῖς λαξεύμασι. Scol. PIND., *Pyth.* 5, 93 : HESYCH., : Σκύρος πόλις καὶ νῆσος ἢ λατύπη. *Etym. magn.*, Σκύρος ἢ νῆσος ἐπεὶ ἀργιλώδης ἐστὶ καὶ λευκώγεις σκύρος γὰρ ἢ λατύπη. Δίδυμος λέγει ἐν ὑπομνήματι Ἐΐ(δύσσειας) Αἰ ἀργιλώδεις φαῦλαι εἰς καρπῶν ἀνέσεις μηλόβοτοι δὲ καθάπερ Σκύρος καὶ αἰ λεγόμεναι Ἀργενοῦσαι.





CHAPITRE I

GÉOGRAPHIE DE SKYROS

A l'époque classique, l'île de Skyros resta dans l'oubli à cause de sa position écartée¹. Mais au moment où la Thessalie et la Troade jouaient un rôle considérable, située sur la ligne maritime qui unissaient ces deux états, Skyros dut avoir une certaine importance et les légendes de son passé naquirent d'une fusion d'éléments empruntés à la fois à l'histoire de Troie et à celle des Péléides.

L'étymologie du mot Σκῦρος² paraît devoir être cherchée dans la nature même du sol de l'île. Les lexicographes anciens l'expliquent soit par λατύπη, soit par ἀργιλώδης³; λατύπη signifie éclats de pierre : Skyros serait donc l'île « pierreuse » ou « argileuse ». Peut-être même la divergence

¹ PLINÉ, *Hist. Nat.*, IV, 23 l'appelle *Cycladum et Sporadum extimam*, la dernière du groupe formé par les Cyclades et les Sporades. Cette expression n'est pas très exacte. Skyros n'appartient ni aux Sporades proprement dites ni surtout aux Cyclades. Cf. Μιλιαράκης, *Κυκλαδικά*, p. 3-4. BURSIAΝ, *Geogr. v. Griechenl.*, II, p. 351 n. 1.

² On accentue parfois Σκῦρος. Cf. ARCAD., *περὶ τόπων*, p. 69, 7.

³ Eust. ad *Dionys. Perieg.*, v. 250 : Ἡ δὲ Σκῦρος τὴν κλησιν ταυτὴν ἔχει διὰ τὸ τῆς νήσου ταύτης σκληρὸν καὶ οἷον σκυρῶδες, ἤτοι λιθῶδες. Σκῦρος γὰρ ἢ λατύπη, ἤγουν τὰ ἐκπαλλόμενα λιθίδια ἐν τοῖς λαξεύμασι. Scol. PIND., *Pyth.* 5, 93 : HESYCH., : Σκῦρος πόλις καὶ νῆσος ἢ λατύπη. *Etym. magn.*, Σκῦρος ἢ νῆσος ἐπεὶ ἀργιλώδης ἐστὶ καὶ λευκώγως σκῦρος γὰρ ἢ λατύπη. Δίδυμος λέγει ἐκ ὑπομνήματι Ἐΐδουσαίας· Αἱ ἀργιλώδεις ψαῖλαι εἰς καρπῶν ἀνέσεις μηλόβοτοι δὲ καθάπερ Σκῦρος καὶ αἱ λεγόμεναι Ἀργενοῦσαι.



n'est-elle qu'apparente car λατόπη paraît désigner quelquefois une espèce d'argile¹.

Cette étymologie s'appliquerait assez bien à notre île : le sol argileux convient aux pâturages nécessaires à l'élevage des chèvres dont Skyros était fière (*infra*)². Elle expliquerait aussi le nom de Σκῦρος donnée à un cours d'eau d'Arcadie qui serait la rivière « limoneuse », aux eaux chargées d'argile³.

Il est donc inutile et même inexact de rapprocher Σκῦρος d'une racine sémitique *suchur*⁴. A la rigueur, les Phéniciens pourraient avoir donné son nom à une île de la mer Egée mais non à un cours d'eau d'Arcadie.

Dans un tableau décrit par Philostrate, une femme au visage sévère, aux cheveux entremêlés de joncs, vêtue de bleu sombre et tenant d'une main un rameau d'olivier, de l'autre un sarment de vigne, symbolisait l'île de Skyros⁵.

Skyros renfermait une cité du même nom. Elle occupait l'emplacement de la ville moderne et se trouvait par conséquent au milieu de la côte Nord-Est. Bâtie sur une hauteur

¹ Cf. le *Thesaurus s. v.* λατόπη et le texte de l'*Etym. magn.* déjà cité. D'après l'épithète λευκόγεωσ appliquée par ce dernier à Skyros, cette argile était de couleur claire ou blanche. Cf. SUIDAS, Σκίβρος γῆ λευκή ὡσπερ γύφος et Σκίβρος ὁ γύφος. C'est ce qui a motivé l'étymologie de « rocher blanc » donnée par GRUPPE, *Griechische Mythol.*, p. 584 et n. 6 à Skyros. Nous y reviendrons plus loin.

² Cf. *Etym. magn.*, s. v. Σκῦρος et Ἀργενοῦσα.

³ PAUS., VIII, 35, 1.

⁴ BOCHART, *Geographia sacra*, Francfort, 1681, II, pp. 432 : *suchur pro petris a quo Σκῦρος nomen deduci potuit non incommode*. Nous n'avons pas pu consulter les ouvrages plus récents de MUSS-ARNOLT, *Semitic words in Greek and Latin*, et de LEWY, *Die semitischen Fremdwörter im Griechischen*.

⁵ PHILOSTR. JUN., *Imag.*, I.



et assise sur un rivage rocheux, sa position élevée l'avait fait appeler *ἀνεμωδέα* et *ἀγυλίπη* par les poètes ¹

Elle était dominée par une acropole fortifiée autrefois par les Pélasges et entourée d'une enceinte. Des fortifications anciennes de l'Acropole, il ne subsiste que quelques assises de fondations et de grosses pierres enclavées dans les remparts vénitiens. Par contre, l'enceinte est bien conservée, surtout du côté qui regarde la mer : elle a été restaurée au IV^e siècle. Les pierres bien ajustées sont rectangulaires sans être aplanies à la surface externe. Les assises ont jusqu'à un mètre de hauteur sur une épaisseur moyenne de quatre-vingts centimètres. Ces remparts étaient fortifiés de tours rondes : l'une des plus importantes, appelée actuellement Palaeo-Pyrgos, dresse ses ruines au Nord-Est de la ville ².

Étienne de Byzance mentionne une deuxième cité à Skyros ³. Son nom était Chrysè. Nous n'en connaissons rien d'autre. Peut-être faudrait-il l'identifier avec l'endroit dit Castro di Markesi, situé à l'extrémité Nord de l'île, au delà de la grande plaine dominée par le mont Olympe. On a retrouvé là des traces évidentes d'un établissement ancien, de nombreuses sépultures et les restes d'une construction quadrangulaire ressemblant à un temple ⁴.

Deux autres points de l'île paraissent avoir été ancienne-

¹ SOPHOCLE, *frg.* 506 (Nauck ; LYCOPH., *Alex.*, 1324 ; PHILOSTR., *Heroic.*, ch. XIX ; PRISC., *Perieg.*, II, 195 ; HESYCH., s. v. Σκῦρος ; EUSTATHE, *ad Hom.*, I', 662, p. 782, 39 ; DION. CALL., *Desc. Graec.*, v. 148.

² LEBÈGUE, *Rev. Arch.*, 1873, p. 173 ; GIRARD, *Bullet. Corr. Hell.*, III, p. 62.

³ STEPH. BYZ., s. v. Χρῦση.

⁴ LEBÈGUE, *o. l.*, p. 175 ; GIRARD, *o. l.*, p. 66-7.



ment habités. Le premier se trouve dans la baie de Kalamitza. Là, on a reconnu au bord de la mer l'emplacement d'un édifice ancien, des fragments appartenant à un temple d'ordre ionique et de nombreux débris attestant que l'endroit a dû être autrefois peuplé. On y a également trouvé trois sarcophages et une inscription d'une haute antiquité. Gravée sur le rocher elle se compose de trois lettres :

H O P

restes de ἵερ[ος]. Suivant Girard, elle marquait la limite d'une enceinte sacrée ou d'un temple ¹.

Un autre port, celui de Tri-Bouki, situé à l'extrémité Sud de l'île dut aussi avoir son heure de prospérité lorsque les Romains exploitèrent les carrières de marbre qui existaient à cet endroit (*infra*).

Ainsi quatre points de l'île durent être autrefois habités. C'est ce qui ressort également de la version latine du *Liber insularum Archipelagi* de Buondelmonti : « *In qua* (c'est-à-dire à Skyros) *IV erant oppida habitata et nunc duo restant* » ². Au commencement du XV^e siècle, la population de l'île aurait donc encore été répartie entre deux endroits différents.

Skyros possédait un cours d'eau, le Céphise : c'est peut-être celui qui a son embouchure au Nord de la ville principale ³. Ce nom pourrait lui avoir été donné par les colons athéniens, au V^e siècle, en souvenir du Céphise de l'Attique. Mais il est vraisemblablement antérieur à l'occupation athénienne : de même Χρύσι, nom d'une ville de Skyros qu'on

¹ LEBÈGUE, p. 176 ; GIRARD, p. 66.

² Ch. 77. La leçon du texte latin semble devoir être préférée dans le cas présent à celle de la version grecque qui est moins précise : ὑπὲρ γόν ποτε καὶ φρούρια οἰκούμενα ἐν αὐτῇ ὀλίγα νῦν δὲ δύο μόνον οὕτως ἔχοντα καθορᾶται.

³ STRAB., IX, p. 424...



retrouve en Attique sous la forme $\chi\rho\acute{\upsilon}\sigma\alpha$ ¹ existait indubitablement avant la colonisation de l'île par les Athéniens.

Les auteurs anciens nous ont aussi conservé les noms de deux ports : le premier est l' Ἄγγιλλειον ; comme le port moderne d'Achille, qui lui a succédé, il était situé au milieu de la courbe concave de la côte Est². L'autre est le Κρήσιον , du moins c'est ainsi que le nomment le scoliaste (B) d'Homère et Eustathe, tandis que les manuscrits de Plutarque présentent la forme Κτήσιον ³. Attestée par deux sources différentes, la première forme a moins de chance de s'être altérée. Elle rappellerait le souvenir de l'arrivée des Crétois dans l'île et le Κρήσιον devrait être identifié avec Tri-Bouki, le premier port que devaient rencontrer des navigateurs venant de Crète.

L'île avait la réputation d'être pauvre : de là sans doute le proverbe ἀργὴ Σκυρία , « gouvernement de Skyros », pour désigner ironiquement une possession de peu de valeur. Telle semble l'interprétation la plus naturelle d'une expression où d'autres voient trop ingénieusement une allusion à la fin malheureuse de Thésée, tué par Lycomède, roi de l'île⁴.

Skyros cultivait l'orge et le blé : nous avons même les chiffres précis de la production à la fin du IV^e siècle. Dans les comptes d'Éleusis de 329/8, les prémices offertes par les

¹ PLUT., *Thes.*, 27.

² EUST., p. 1187, 19

³ EUST., *ibid.*, ; SCOL., T', 326 ; PLUT., *Cim.*, 8. BURSIAI, *Geogr. v. Griech.*, II, p. 391, n. 1, identifie sans raison le Κρήσιον avec la baie de Kalamitza.

⁴ AELIAN., *de Animal.*, IV, 59 dit que Skyros était $\text{ἀγὰν λυπρὰ καὶ ἄγονος καὶ ἀνθρώπων γηρεύουσα ὡς τὰ πολλὰ}$; HESYCH., s. v. Σκυρία δίκτι ; SUID., s. v. ἀργὴ Σκυρία ; EUST., *ad Hom.*, I', 662 ; ZENOB., I, 32 ; DIOGEN., I, 30 ; DEM., *C. Callip.*, 9.



Skyriens se montent à 48 médimnes d'orge et à 8 de blé¹. Si la quotité des prémices est restée, chose probable, ce qu'elle était au siècle précédent, c'est-à-dire d'un ἔκτεϋς ou setier par 100 médimnes d'orge et d'un ἡμίεκτον ou demi setier pour la même quantité de blé², la production d'orge aurait été de 28.800 médimnes et celle de blé de 9.600. L'orge valait alors trois drachmes le médimne, le blé six, ce qui ferait 86.400 drachmes d'orge et 57.600 de blé pour une année où la récolte paraît d'ailleurs avoir été mauvaise³.

Comme l'île a environ 208 kilomètres carrés de superficie, elle produisait donc plus de 138 médimnes d'orge et de 46 de blé par kilomètre carré, c'est-à-dire proportionnellement un peu moins que l'Attique pour l'orge et à peu près trois fois et demie autant pour le blé⁴.

Si l'île comptait parmi les moins peuplées, Élien qui nous donne ce renseignement a donc tort d'ajouter qu'elle était stérile⁵. A la culture de l'orge et du blé, elle devait joindre comme presque partout en Grèce, celle de l'olivier, de la vigne et du figuier. Pour l'olivier et la vigne nous renvoyons au tableau de Philostrate que nous avons cité plus haut. En ce qui concerne la vigne, l'exactitude du tableau est confirmée par le témoignage de Galien. Le vin de Skyros appartenait à l'espèce dite ὑδατώδης recommandée par ce médecin contre la fièvre⁶. La culture du figuier est attestée, semble-t-il, par

¹ FOUCART, *Bull. Corr. Hell.*, VIII, p. 196, l. 62 : 'Ε. Σκύρου στ(ρ)ατη[γὸς Μνησίστρατος Κυθήρ(ιος) κρηθῶν] ΔΔΔΔΠΠΠ, πυρῶν ὀκτώ ; DITTENBERGER, *Sylloge insc.*, 587, l. 275.

² FOUCART, *l. l.*, p. 211.

³ *Id.*, p. 212, 213.

⁴ *Id.*, p. 211 : l'Attique produit cette année-là 360.000 médimnes d'orge et 33.600 de blé et elle a 2527 kilomètres carrés.

⁵ *L. l.*

⁶ *Medici graeci* (Kuhn), XV, p. 648.



la présence de la feuille de cet arbre sur les plus anciennes monnaies de l'île ¹.

Argileux, le sol de l'île devait surtout convenir aux pâturages ². Ceux-ci nourrissaient des chèvres fort estimées dans l'Antiquité. Pindare vantait l'abondance de leur lait. De là le proverbe : ἀῖξ Σκυρία pour qualifier les biens de grand rapport. On l'appliquait aussi à ceux qui détruisaient le mérite de leurs bienfaits : les chèvres de Skyros avaient, paraît-il, la mauvaise habitude de renverser les vases où l'on recueillait leur lait. Suivant Clytos, disciple d'Aristote, cité par Athénée, ayant eu la fantaisie de créer une espèce de jardin zoologique, le tyran Polycrate de Samos fit venir de partout les espèces d'animaux les plus estimées de son temps, des chiens d'Épire, des brebis de Milet, des porcs de Sicile et des chèvres de Skyros ³.

Les Skyriens durent aussi tirer quelques profits de l'exploitation des richesses minérales du sol. Parmi celles-ci, Plinie mentionne le sil, espèce de limon dont on tirait, par dessiccation sans doute, un produit utilisé par les peintres soit pour les clairs, soit pour les ombres. Il y en avait de plusieurs espèces : l'attique, le marbré, le foncé ou sil de Skyros, celui d'Achaïe, de Gaule et des environs de Rome. L'emploi du sil remonte à Polygnote et à Micon : ils se servaient uniquement du sil attique. Mais la génération suivante (fin du V^e siècle) le réserva pour les clairs et employa le skyrique et le

¹ SVORONOS, *Journal d'Archéologie Numismatique*, III, (1890) p. 39.

² *Etym. Magn.*, 137, 15 : Ἀργενοῦσαι. ἀργιλώδεις · εἰσὶ δὲ αἱ τοιαῦται εἰς καρπῶν ἀνέσεις φαῦλαι καὶ ὡς ἐπὶ πλεῖστον μηλόβοτοι καθάπερ ἡ Σκυρία. Cf. *ibid.*, s. v. Σκυρία (*supra*).

³ ATHÉNÉE, I, p. 28 a et XII, p. 540 d ; ZENOB., II, 18 ; STRAB., IX, p. 437.



lydien pour les ombres. Ce dernier n'était déjà plus en usage à l'époque de Pline. Le skyrique resta donc pendant assez longtemps le seul utilisé pour les ombres ¹.

Selon Pline, le sil ne se rencontre que dans les mines d'or et d'argent. Lors de son passage dans l'île en 1825, Fiedler releva en effet des traces d'or dans les sables charriés par un ruisseau des environs de la ville de Skyros. Mais ces traces sont insuffisantes pour supposer l'existence de mines qu'aucun texte ancien ne signale ².

Au commerce du sil, les Skyriens joignirent plus tard l'exploitation des carrières de la *ποικίλη λίθος*. C'est un marbre où des taches blanches, jaunes, rarement rouges et de grandeur fort variable sont séparées par des stries rouges, violettes et vertes. Les carrières se trouvaient aux environs du port de Tri-Bouki. Les Grecs estimaient peu ce marbre bigarré et il n'est entré dans la construction d'aucun temple ou édifice que nous connaissions. Par contre, du temps de Strabon déjà, les Romains le préféraient même au marbre blanc et l'employaient sous forme de colonnes monolithes ou de plaques pour l'ornementation de leurs monuments publics et de leurs habitations privées ³.

Sous l'Empire, les carrières de Skyros appartiennent au domaine impérial. Une inscription nous apprend que du temps d'Hadrien, elles étaient déjà *sub cura Sergi*, sous la surveillance d'un centurion de la XV^e légion, selon toute

¹ PLINE, *N. H.*, XXXIII, 56, 120-123.

² FIEDLER, *o. l.*, II, p. 69.

³ STRABON, X, p. 437 ; EUST., *ad Dionys. Perieg.*, 521 ; PLIN., *N. H.*, XXXVI, 16, 130. On trouvera un spécimen de ce marbre reproduit en couleur dans l'*Atlas de l'Expédition de Morée*, II^e série, pl. VIII. Cf. PHILIPPSON, *Beiträge zur Kenntniss der griech. Inselwelt*, p. 116. FIEDLER, *o. l.*, p. 74.



vraisemblance la XV^e *Apollinaris*, et elles fournissaient encore du marbre à Rome sous l'empereur Valens ¹.

A titre de curiosité, Pline signale encore une pierre qui surnageait lorsqu'elle était entière et s'enfonçait lorsqu'on la brisait. C'était probablement quelque produit de nature volcanique dans le genre de la pierre ponce qui abonde sur certains points de l'île ².

Attirons aussi l'attention sur une curieuse observation de Fiedler. Au port de Linari il a trouvé un schiste contenant du mica d'un blanc nacré, ressemblant au talc et gras au toucher. Ce mica se fond aisément et donne un bel émail blanc qui prend la teinte bleue si l'on y additionne une solution de cobalt. Il n'est pas impossible qu'on ait mis autrefois à profit cette propriété pour obtenir ces pâtes vitreuses si souvent employées dans l'art mycénien ³.

Cultes.

Nous ne connaissons aucune légende religieuse se rapportant au passé de l'île. Tout au plus l'hymne à Apollon mentionne-t-il Skyros parmi les villes qui refusèrent de recevoir Lèto ⁴.

Les cultes nous sont aussi très mal connus.

Un temple de Pallas Athéna se dressait sur le rivage, devant la ville ⁵. Tournefort place cet édifice à gauche du port, tandis

¹ BRUZZA, *Annali dell' Instit.*, 1870, p. 152-3 ; LEGRAND, *B C H*, XIII, p. 521.

² PLIN., *N H*, XXXVI, 16, 130 ; FIEDLER, *o. l.*, p. 84, 87.

³ *Ibid.*, p. 66.

⁴ *Hymn. Hom.*, I, 35.

⁵ STAT., *Achill.*, I, 285, 696. La tête d'Athéna figure sur les monnaies de Skyros postérieures à 196. Cf. SVORONOS, *l. l.* p. 37. On connaît trop peu de monnaies de cette île pour tirer de cette date un argument pour ou contre l'hypothèse de l'introduction du culte d'Athéna à Skyros par les colons athéniens.



que Ross en cherchait l'emplacement vers le Nord ¹. Le culte de cette divinité avait-il été apporté par les colons athéniens ou remontait-il à une époque antérieure, c'est ce qu'il est difficile de déterminer.

Dionysos avait ses sacrifices publics et sa procession où figurait une canéphore : c'est ce que nous apprend un décret du II^e siècle avant J. C. ².

Skyros vénérait aussi Hermès dont on trouve l'effigie sur les monnaies ³.

D'autres monnaies, suspectées mais peut-être à tort, portent la tête de Poseidon ⁴.

Un certain nombre de lieux-dits comme Ἀρτεμίσι, Ἄρη, Θαλία, ἔς τὸ Νύφι, Ἀχιλλί, attestent, semble-t-il, l'existence des cultes sinon des sanctuaires d'Artémis, d'Arès, des Muses des Nymphes et d'Achille ⁵. En ce qui concerne Arès, l'hypothèse paraît confirmée par le nom d'Enyeus, roi de Skyros, nom qu'il faut rapprocher d'Enyalios, l'un des surnoms d'Arès ⁶.

¹ TOURNEFORT, *Voyage du Levant*, I, p. 172. ROSS, *o. l.*, II, p. 34

² MICHEL, *Recueil d'Inscr.*, 165. Cf. le commentaire de DITTENBERGER, *Sylloge*¹, 383.

³ SVONOROS, *l. l.*, p. 44.

⁴ RASCHE, *Lexic. rei num.*, IV, 2, p. 186, mentionne une monnaie de Skyros avec tête de Poseidon. Cette monnaie serait fautive, s'il faut en croire SVORONOS, *l. l.*, p. 37, Cependant les traditions locales veulent que les empiètements successifs de la mer aient englouti un temple de Poseidon. Cf. Κωνσταντινίδης, Ἡ νῆσος Σκύρος, p. 65. Ajoutons que TOURNEFORT avait déjà connaissance d'une monnaie de Skyros à l'effigie de Poseidon (*l. l.*, p. 173). Le faux serait donc déjà assez ancien.

⁵ GIRARD, *l. l.*, p. 68 ; ROSS, *l. l.*, p. 34.

⁶ GRUPPE, *Griechische Mythologie*, II, p. 616.



L'existence d'un culte de Thémis à Skyros ne nous paraît pas suffisamment démontrée¹.

Le nom de la ville de Chryse était aussi celui d'une divinité honorée dans le Nord de la mer Egée et dont le culte existait peut-être à Skyros².

Nous terminerons ce chapitre en signalant un passage curieux de Paul de Rhamnonte : suivant cet écrivain, on montrait à Skyros un tombeau d'Homère : *Scyrum Aegei insulam... Homeri tumulo insignem*³. C'était sans doute quelque sarcophage semblable à ceux qu'on a trouvés dans la baie de Kalamitza. A une époque tardive, la naïveté des habitants de l'île peut en avoir fait la sépulture d'Homère : ce fut à peu près le cas dans une autre île, à Ios⁴.

¹ *Id.*, p. 584. Nous aurons l'occasion de revenir plus loin sur cette question.

² LÖHR *Arch. epigr. Mittheil. aus Oesterr.*, XIII (1890), p. 167 ; PAULY-WISSOWA, *Real Encycl.*, s. v., III, p. 2488.

³ *Ap. TAFEL, Symbola critica*, II, 32.

⁴ PASCH VAN KRIENEN, *Abdruck seiner ital. Beschv.*, (ed. Ross) p. 127 ; *Strena Helbigiana*, p. 271.



CHAPITRE II

LES PREMIERS HABITANTS DE SKYROS.

Comme à Lemnos et à Imbros, les premiers habitants de l'île de Skyros furent les Pélasges¹. Mais on désigne sous le nom de Pélasges un ensemble de tribus très variées² et l'on pourrait peut-être chercher à préciser : ces Pélasges seraient des Tursènes comme à Lemnos et à Imbros, s'il faut en croire Porphyre dont le témoignage est confirmé, du moins pour Lemnos, par celui de Thucydide³. Est-il étonnant de trouver ces Tursènes à Skyros si l'on admet avec Hérodote que ce peuple, habitant d'abord la Lydie a gagné l'Italie par mer ?⁴ Nous retrouvons leurs traces dans plusieurs villes de l'Ἀχτί, la presqu'île qui se termine par le mont Athos, et à Athènes même et les « Turscha » sont au nombre des « hommes du Nord » (ce sont en partie des habitants de l'Archipel) qui attaquent l'Égypte sous Merenphtah, au XIII^e siècle⁵.

Scymnus se trompe en faisant venir de Thrace les Pélasges

¹ HEROD., V, 26 (Lemnos et Imbros); STEPH. BYZ., s. v. Ἡφαιστία (Lemnos); DIOD., XI, 60; SCYMNUS, v. 580; STEPH. BYZ., s. v. Σκῦρος.

² HALL, *The oldest civilisation of Greece*, p. 83.

³ PORPH., *Vita Pythag.*, 10; THUC., IV, 109.

⁴ HEROD., I, 94. Il n'y a pas lieu de mettre en doute le témoignage d'Hérodote sur ce point. Cf. POTTIER, *Catalogue des vases antiques*, II, p. 298, où l'on trouvera un excellent résumé de la question étrusque.

⁵ THUC., IV, 109; FURTWANGLER, *Antike Gemmen*, III, p. 24.



de Skyros, mais son erreur nous laisse deviner un détail intéressant¹. D'après Diodore, le héros thrace Boutès s'était établi à Naxos, puis, trouvant les Cyclades peu ou point peuplées, y aurait fait des incursions et, repoussé de l'Eubée, se serait aventuré jusqu'en Thessalie². Il est très possible que Skyros, voisine de l'Eubée, ait, elle aussi, souffert du passage des Thraces. L'erreur de Scymnus proviendrait de ce que Pélasges et Thraces sont parfois représentés comme agissant simultanément ou à des époques sensiblement les mêmes³.

On signalait aussi à Skyros la présence des Cariens. Nous savons que ce peuple s'était établi dans la plupart des îles d'où Minos les expulsa dans la suite⁴. Nous croyons que ce n'est même plus une hypothèse de supposer qu'à Skyros aussi ils ont dû céder devant la thalassocratie crétoise. D'après Diodore, Rhadamanthe donna à chacun des chefs soumis à ses ordres, soit une cité, soit une île, Θόαντι μὲν Ἀῆμον, Ἴνυει δὲ Κύρνον, Σταφύλω δὲ Πεπάρτηον, Εὐάνθει δὲ Μαρώνειαν, Ἀλκαίῳ δὲ Πάρον, Ἀνίῳνι δὲ Δῆλον, Ἀνδρεῖ δὲ... Ἴνδρον⁵.

Ce passage nous est parvenu dans un assez mauvais état : plusieurs des noms propres étaient corrompus dans les manuscrits : Σταφύλω était devenu Παμφύλω, Εὐάνθει, Εὐαμβεῖ et Ἴνυει, ἔνιοι ou Ἐγυεῖ. Il faut aussi corriger Κύρνον en Σκῦρον⁶. Il serait étonnant que de Lemnos, Diodore conti-

¹ SCYMNUS, v. 584.

² DIOD., V, 50.

³ STRAB., IX, 2, 3 : ὡς δ'αὐτως ὑπὸ Θρακῶν καὶ Πελασγῶν ἐκπεσόντες (οἱ Βοιωτοί scil.).

⁴ STEPH. BYZ., s. v. Σκῦρος ; THUC., I, 8.

⁵ DIOD., V, 79. 2. (ed. VOGEL).

⁶ Conjecture proposée mais insuffisamment défendue par R. ROCHELETTE, *Colonies grecques*, II, p. 157. Sur *Enyeus* cf. GRUPPE, *o. l.*, pp. 595 et 616.



nuât son énumération par Κύρνον, la Corse, pour revenir ensuite à Péparèthos. Sa liste, à part Κύρνος, ne renferme que des îles de la mer Egée et Maronée, une ville du littoral de Thrace. Or, une colonie crétoise en Corse est fort invraisemblable, surtout si on lui donne pour fondateur Enyeus : Homère n'appelle-t-il pas Skyros la ville d'Enyeus, Ἐνυῆος πολίεθρον ? (I', 668). Le scoliaste ajoute encore : Ἐννεὺς δὲ Διονύσου καὶ Ἀριάδνης ὅς Κρήτας ἀγαγὼν ἔκτισε τὴν πόλιν¹. Le souvenir du passage des Crétois à Skyros semble d'ailleurs s'être conservé dans le nom du port Κρήσιον dont il a été question plus haut. Il est donc illogique d'admettre la correction Ἐννεῖ et de conserver Κύρνον. On ne peut faire valoir contre l'hypothèse d'une colonisation crétoise le témoignage de Scymnus² d'après lequel, l'île occupée d'abord par les Pélasges serait devenue déserte, puis aurait reçu des colons Chalcidiens. Son témoignage est erroné : Skyros n'a jamais été complètement abandonnée.

Bien avant la colonisation chalcidienne, les Ioniens durent aussi tenter de s'établir à Skyros. A défaut de textes précis, nous pouvons relever certains indices de leur présence dans l'île. Le nom de la ville de Χρῦση présente une forme bien ionienne. En outre, les légendes relatives à la mort de Thésée à Skyros pourraient aussi cacher une tentative malheureuse de colonisation par les Ioniens.

Quoi qu'il en soit, nous sommes certains que l'île ne resta jamais complètement déserte : Thucydide, Plutarque et Diodore s'accordent pour attester que les Dolopes, s'y étaient établis et l'habitaient encore au moment où Cimon s'en

¹ SCOL., (L), I', 668.

² SCYMNUS, v. 584.



empara¹. Même, selon Diodore, il y avait encore des Pélasges à Skyros à cette époque². C'est à cette colonisation par les Dolopes que remontent vraisemblablement les légendes relatives au séjour d'Achille à la cour de Lycomède.

Quant à l'occupation chalcidienne, elle ne daterait probablement que du VIII^e siècle, c'est-à-dire de l'époque où Chalcis colonisait également Skiathos, Péparèthos et Ikos³.

Ces populations primitives ont laissé bien des traces de leur passage dans l'île. Une partie des murs de l'acropole et de la ville où l'on reconnaît l'appareil polygonal, les souterrains mettant l'acropole en communication avec l'extérieur, certains restes de fortifications et de routes dans la partie méridionale de l'île remonteraient aux premiers habitants, les Pélasges.

Une nécropole pré-attique a laissé une ligne de tombeaux sur le rivage en face de la porte de mer de la ville. On trouve aussi dans l'île des spécimens de la céramique primitive, une poterie rouge analogue à celle des peuples préhistoriques de l'Europe, des vases bruns à décor géométrique et des terres-cuites d'un dessin très particulier sur lesquels nous n'avons malheureusement pas de renseignements suffisamment précis. Le style mycénien n'a pas fourni jusque maintenant d'exemplaires fort nombreux⁴.

¹ THUC., I, 98 ; PLUT., *Thés.*, ch. 36, *Cim.*, ch. 8 ; DIOD., XI, 60 ; CORNET. NEP., *Cim.*, 2 ; SCOL., *Iliad.* I', 668 (*Scol. Townl.*, ed. Maass) ; EUST., *ad Hom. T'*, 326 p. 1187, 10 sqq. et λ', 507, p. 1695, 59 ; STAT., *Achill.* I, v. 776.

² *L. I.* : Σκῦρον δὲ Πελασγῶν ἐνοικοῦντων καὶ Δολόπων ἐξεπολιόρησε.

³ BUSOLT, *Griech. Gesch.* I², p. 452.

⁴ S. REINACH, *Chroniques d'Orient*, II^e série, p. 164 ; *Rev. Archéol.*, 1873 (XXV), p. 173 sqq. (LEBÈGUE) ; *Bullet. Corr. Hell.*, III, p. 62 (GIRARD). Ces renseignements sur la céramique de l'île sont tirés d'une correspondance de M. MAYER, *Bullet. Corr. Hell.*, XVII, p. 207, qui n'a pas encore publié les résultats de ses découvertes dans l'île.



Si l'île a reçu des colonies à différentes époques, ses habitants à leur tour semblent avoir anciennement émigré. Une *γελληστύς* de Méthymna serait, d'après une inscription de cette cité, celle des *Σκυρ[ίων]* selon Lolling et Hoffmann¹, celle des *Σκυρ[έ]ων* suivant l'éditeur du Corpus². Si la copie en caractères épigraphiques est exacte, cette dernière leçon est préférable. L'ethnique *Σκυρεῖς* ne paraît pas autrement connu mais on peut très bien l'identifier avec *Σκύριοι* : à côté de la forme *Θηραῖος*, il en existe une autre *Θηραιεύς*³. On connaît de même *Ἰουλιήτης* et *Ἰουλιεύς*⁴, *Μονδαιεῖς* et *Μονδαιᾶται*⁵, *Ἐλύμνιος*, *Ἐλυμνιεύς* et *Ἐλυμνιάτης*⁶, *Τριγωνεύς* et *Τριγόνιος*⁷.

Si *Σκυρέων* équivaut bien à *Σκυρίων*, il est tentant de chercher à établir certains rapports entre notre île et Méthymna. De même que la tribu dont elle est une division, la *γελληστύς* porte fréquemment le nom de peuples étrangers à la cité dont elle fait partie et ce nom nous révèle, semble-t-il, des colonisations primitives⁸. A Méthymna même, on connaît encore la *γελληστύς* des *Ἐρυθραῖοι* et celle des *Φωκεῖς* qui portent également des noms d'habitants de cités étrangères à Lesbos mais voisines de celle-ci⁹. Il n'est pas impossible qu'une partie de la population de Skyros ait émigré anciennement à Lesbos pour céder la place à des envahisseurs.

¹ LOLLING, *Athen. Mittel.*, XI, p. 286 ; HOFFMANN, *Griech. Dialekte*, II, p. 74, n° 114.

² *IG.*, XII, 2, 504, l. 8.

³ DITTENBERGER, *Syll.*, 261, 79 et *IG Sept.*, I, 262, 5.

⁴ STEPH. BYZ., s. v.

⁵ DITTENBERGER, *Syll.*, 793, n. 2.

⁶ STEPH. BYZ., s. v. Ἐλύμνιον.

⁷ DITTENBERGER, *Syll.*, 268, 154 et 927, 25.

⁸ PAULY-WISSOWA, *Real Encycl.* s. v. *γελληστύς*.

⁹ *IG* ; XII, 2, 515, 502.



CHAPITRE III

LA LÉGENDE D'ACHILLE ET DE NÉOPTOLÈME A SKYROS.

C'est aux traditions sur la colonisation de l'île par les Dolopes que se rattachent, semble-t-il, les légendes relatives au séjour d'Achille à Skyros. Chez Homère, les Dolopes sont sujets de Pélée qui les a placés sous l'autorité de Phénix :

ναϊον δ' ἔσχατιήν Φηίης Δολόπεσσιν ἀνάσσων ¹.

Si l'île a été colonisée par les Dolopes, Lycomède roi de Skyros est comme le vassal de Phénix et Achille se serait emparé de son domaine parce qu'il avait voulu se rendre indépendant ou avait refusé au suzerain l'aide qu'il lui devait ².

Le nom de Skyros apparaît trois fois dans l'Iliade et une fois dans l'Odyssée ³.

¹ I', 484.

² EUST., I', 662, p. 782, 39 : ταυτήν τήν νήσον ἐπιχειρήσασαν ἀποστῆναι τῆς τοῦ Πηλέως ἀρχῆς ἢ μὴ βουλομένην συμμαχίαν παρασχεῖν ἐπιστρατεύσας εἶλεν Ἀχιλλεύς. Cf. C. MUELLER, *Aegineticorum liber*, p. 17.

³ I', 667 :

Πάτροκλος δ' ἐτέρωθεν ἐλέξατο · παρ δ' ἄρα καὶ τῷ
Ἴφιδι εὐζῶνος, τὴν οἱ πόρε δῖος Ἀχιλλεύς
Σκύρον ἐλὼν αἰπεῖαν, Ἐνυῆος πτολίεθρον.

I', 326 :

ἤε τὸν ὅς Σκύρω μοι ἔνι τρέφεται φίλος υἱός
[εἰ που ἔτι ζῶει γε Νεοπτόλεμος Θεοειδής].

I', 332 :

ὡς ἂν μοι τὸν παῖδα θεῶν ἐνὶ νηὶ μελαίνῃ
Σκυρόθεν ἐξαγάγοις

λ', 509 :

αὐτὸς γάρ μιν (Νεοπτολῆμε) ἐγὼ (Ulysse) κοίλης ἐπὶ νηὸς εἴσης
ἤγαγον ἐκ Σκύρου μετ' εὐκνήμιδας Ἀχαιοῦς.



D'après ces quatre passages, Achille s'est emparé de l'île, y a laissé un fils, Néoptolème et, après la mort d'Achille, Ulysse a emmené Néoptolème au siège de Troie.

Dans les Chants Cypriens, après avoir pris la ville de Teuthranie en Mysie, les Achéens s'embarquent et une tempête les disperse. Achille aborde à Skyros où il s'unit à Déidamie, fille du roi Lycomède : ἀποπλέουσι δὲ αὐτοῖς ἐκ τῆς Μυσίας χειμῶν ἐπιπίπτει καὶ διασκεδάννυνται. Ἀχιλλεύς δὲ Σκύρω προσσχὼν γαμῆ τὴν Λυκομήδους θυγατέρα Δηιδάμειαν¹.

Ce texte est susceptible de deux interprétations : il permet de supposer ou qu'Achille est venu intentionnellement à Skyros ou bien qu'il y a été jeté par la tempête. Sans revenir sur les discussions soulevées par l'imprécision du résumé de Proklos², nous nous rallions à la deuxième hypothèse qui est conforme à la version de la petite Iliade³ :

Πηλείδην δ' Ἀχιλῆα φέρε Σκῦρόνδε θύελλα
ἐνθ' ὃ γ' ἐς ἀργαλέον λιμέν' ἔκετο νυκτὸς ἐκείνης.

La tradition des Chants Cypriens et de la petite Iliade se distingue essentiellement de celle de l'Iliade. Il n'y est pas question comme dans cette dernière, de conquête à main armée. Nous y voyons aussi apparaître le nom de la mère de Néoptolème qu'Homère ne citait pas.

Voilà donc deux versions très différentes que le scoliaste de l'Iliade a déjà distinguées et opposées dans leur divergence

¹ PROKLOS, *Chrest.*, p. 99 (Michaëlis). *Fragm. ep. gr.* (Kinkel), p. 19.

² La première hypothèse est défendue par PRELLER, *Allgem. Liter. Zeit.*, 1837, p. 125. Cf. LÖHR, *Achills Auszug aus Skyros*, *Arch. epigr. Mittheil aus Oesterr.*, 1890, p. 162.

³ *Fragm. ep. gr.*, p. 40, frg. 4. Si la petite Iliade qui racontait les faits postérieurs à l'Iliade, revient encore sur cet épisode, c'est vraisemblablement pour amener l'histoire de Néoptolème.



la plus caractéristique : Σκῦρος..... ἦν οὐ πορθήσας ἀλλ' εἰρηνικῶς καταλαβὼν ἐλαφυραγωγῆσεν (*Achilles scil.*)¹.

Dans les poèmes homériques, il semble qu'il y ait déjà fusion de deux faits différents : la conquête de l'île par les Dolopes et le séjour d'Achille à la cour de Lycomède.

Une troisième version nous montre Achille élevé auprès de Lycomède et caché parmi les filles de ce roi. Cette version n'est conservée que par des scolastes, des mythographes ou des écrivains bien postérieurs aux poèmes homériques.

Thétis savait que son fils devait périr pendant le siège de Troie. Lorsqu'il eut neuf ans, elle se décida à le cacher pour le soustraire à sa destinée. Après hésitation elle choisit pour lui la retraite qui lui paraissait la plus sûre, l'île de Skyros.

Portée par des dauphins, elle passe de Thessalie dans l'île emmenant Achille déguisé sous des vêtements féminins.

Confondu parmi les filles du roi sous le nom de Pyrrha, suivant d'autres sous celui de Kerkysera ou d'Issa, le héros grandit et s'éprend en secret d'une de ses compagnes, Déidamie qui lui donne un fils. Ce fils est toujours appelé Néoptolème chez Homère. Dans les Chants Cypriens, son grand-père Lycomède lui donnait le nom de Pyrrhus et Phénix celui de Néoptolème.

Cependant les Achéens ne réussissaient pas à prendre Troie : Achille manque à leur entreprise. Chalcas leur dévoile l'endroit où se cache le fils de Pélée. On envoie à Skyros Ulysse et Diomède ou, selon d'autres, Ulysse, Phénix et Nestor. L'ambassade arrive chez Lycomède où l'on découvre enfin Achille grâce à un stratagème d'Ulysse : le roi d'Ithaque fait sonner la trompette et Achille se trahit en l'entendant. Une autre tradition nous montre Ulysse

¹ Scol. AD, I', 668.



plaçant devant les femmes de la cour de Lycomède, des armes et des corbeilles remplies d'objets de parure ou d'instruments de tissage et Achille est découvert parce qu'il choisit les armes. Dans une autre série de textes, les deux stratagèmes sont employés simultanément : c'est au son de la trompette qu'Achille sent se réveiller ses instincts belliqueux et se dévoile en saisissant la lance et le bouclier ¹.

Telle est, avec ses variantes, la troisième version relative au séjour d'Achille à Skyros. Il resterait à déterminer les rapports existant entre elle et les poèmes épiques.

¹ *Textes généraux* : SOPH., frg. 509-517 (Nauck); EURIP., frg. 682-686; [APOLLON.], *Bibl.*, III, 13, 8; HYGIN., *fab.*, 96; LYCOPH., *Alex.*, 277 et ΤΖΕΤΖΕΣ *ad Lyc.*, 277 et *Chiliad.*, 4, 996; BION, XV, 5, 9; PAUS., I, 22, 6; PHILOSTR., *Heroic.*, 731; PHILOSTR. jun., *Imag.*, I; SCOL. HOM., I', 669 et T' 326 (IV, p. 222 Dindorf, Scol. Townl., II, p. 304 Maass); EUSTAT., p. 1187, 15; *Anecd. gr.* (D'ANSE DE VILLOISON), I, p. 84; OVID., *Metam.*, 13, 162, sqq. *De art. amat.*, I, 697-706. *Trist.*, 731; STAT., *Achill.*, I, v. 198 sqq; SENECA., *Troad.*, 223; LIBAN., ἱστορ., IV, p. 1013 (Reiske).

B. — *Thétis passe à Skyros* : STAT., *Achill.*, I, 227.

C. — *Pyrrha* : HYGIN., *fab.*, 96; PTOL. HEPH., *N. H.*, I; *Kerkysera, Issa* : PTOL. HEPH., I, p. 183; DIOD., V, 81; SUET., *Tib.*, 70. (Cf. BÉRARD, *Les Phéniciens et l'Odyssee*, I, p. 457.)

D. — *Néoptolème* : HOM. (*supra*) : PAUS., X, 26, 4 et III, 25, 1; HYG., *l. l.*; SOPH., *Philoct.*, 239-244, 347; PHILOSTR. jun., *Imag.*, II; STRAB., X, p. 436; SERV. FULD., *En.*, II, 477. *Second fils d'Achille et de Déidamie nommé Oneiros* : PTOLEM. HEPH., III, p. 315; PHOT., p. 148, 22.

E. — *Ambassade à Skyros* : Ulysse, Phénix, Nestor : SCOL. HOM., T', 326; OVID., *Met.*, 13, 165. Ulysse et Diomède : PHILOSTR. jun., *Im.*, I; STAT., *Achill.*, I, 701.

F. — *1^{er} stratagème* : [APOLL.], *l. l.*

2^e stratagème ; SCOL. HOM., T', 326; OV., *Met.*, 13, 165; PHIL. jun., *l. l.*

Les deux à la fois : HYG., *l. l.*; STAT., *Achill.*, II, 200.



Welcker la croit tout-à-fait indépendante de l'épopée¹. Preller la rattache aux Chants Cypriens mais sa théorie suppose qu'Achille a fait un premier séjour à Skyros, antérieurement à son mariage avec Déidamie, hypothèse peu soutenable : le résumé de Proklos ne dit rien de semblable et n'eût pu sans devenir obscur, passer sous silence un détail de cette importance².

Pour rester d'accord avec le scoliaste d'Homère suivant lequel l'histoire d'Achille était racontée dans les poèmes cycliques³, Müller suppose qu'elle faisait partie d'une œuvre entièrement disparue⁴.

Pour Löhr, comme pour Welcker, elle serait complètement indépendante de l'épopée, aurait pris naissance dans l'île même et se serait popularisée après la prise de Skyros⁵.

Il est difficile de donner la préférence à l'une de ces théories. Les unes ont contre elles le témoignage du scoliaste d'Homère, les autres ont le tort de considérer la légende comme un tout, quand ses détails nous montrent qu'elle n'a pas dû être créée tout d'une pièce.

Il est possible, croyons-nous, de distinguer dans cette légende un certain nombre d'éléments qui n'ont dû y entrer qu'après coup.

Dans l'Iliade, le jeune Néoptolème est élevé à Skyros où son père l'a laissé pour aller au siège de Troie. Dans les Chants Cypriens, il ne s'appelle pas seulement Néoptolème mais aussi Pyrrhus. Le devin Hélénos annonce que les Grecs ne peuvent prendre Troie sans lui et on le fait cher-

¹ WELCKER, *Der epische Cyclus*, II, p. 142 sq.

² PRELLER, *Allgem. Liter. Zeit.*, 1837, p. 125 sq.

³ SCOL. T', 326 (D.) : ἡ ἱστορία παρὰ τοῖς κυκλικοῖς.

⁴ K. O. MUELLER, *Zeitschrift für d. Alterthw.* 1835, p. 1182.

⁵ LÖHR, *l. l.*, 166.



cher à Skyros par Ulysse et Diomède, selon d'autres par Ulysse et Phénix ou même par Ulysse seul ¹.

Ne croirait-on pas que c'est là l'histoire d'Achille et non celle de son fils ? Comme celui-ci, il a été élevé tout jeune à la cour de Lycomède où on l'appelait Pyrrha, comme son fils reçoit le nom de Pyrrhus. Tous deux sont emmenés de Skyros sur l'ordre d'un devin parce que leur concours est indispensable pour prendre Troie ².

S'il s'agissait de deux personnages que n'unit aucun lien, on pourrait croire à l'un de ces doublets dont l'épopée offre de nombreux exemples. Mais quand cette similitude existe entre deux héros si étroitement apparentés, on ne peut s'empêcher de songer au procédé épique du transfert qui aurait reporté sur le père des traits appartenant à la vie du fils. Nous disons sur le père : le transfert n'a pas dû s'opérer de la légende d'Achille à celle de Néoptolème. C'est naturellement le héros le plus connu qui exerce sur les autres une espèce d'attraction qui enrichit son histoire au détriment de la leur. D'ailleurs, l'épisode de l'éducation de Néoptolème à Skyros est le seul connu dans l'Iliade et dans l'Odyssée. En conséquence, il est antérieur à l'épisode correspondant de la légende d'Achille.

L'éducation d'Achille à Skyros ne devait donc pas rentrer dans le cadre de la légende primitive. On en trouve une

¹ *Epic. gr. frg.*, 11, p. 27 ; SOPH., *Phil.*, 239, 243 ; λ' 508 et EUST., *ad loc.* ; PHIL. jun., *Imag.*, II ; QUINT. SMYRN., VII, 169-417 ; TZÈTZÈS, *POSTHOM.*, p. 531 ; *Myth. gr.* (WESTERM.), p. 382, 9 ; CIC., *Lael.*, 20, 75.

² D'après une version peu répandue, Néoptolème serait parti non de l'île de Skyros mais d'une ville du même nom située dans le pays des Dolopes. EUST., p. 1695, 57.

D'après PAUSANIAS, III, 25, 1, Néoptolème serait allé de Skyros en Laconie pour épouser Hermione.



preuve dans la difficulté de concilier cette version avec les données homériques sur la jeunesse du héros qui aurait été l'élève du centaure Chiron ¹ et sur son départ de la Phthie pour se rendre au siège de Troie ².

Ce n'est d'ailleurs pas arbitrairement ou pour des motifs purement littéraires que le transfert a dû être opéré. L'épisode de l'éducation d'Achille à Skyros est intimement lié à l'histoire de son déguisement féminin. Du moment où on lui prêta ce déguisement on voulut en donner un motif. Quoi de plus naturel et de plus ingénieux à la fois que de mettre en jeu l'amour maternel de Thétis alarmée par la perspective de la fin prématurée de son fils et de lui faire transporter secrètement Achille à Skyros pour l'y élever ?

A première vue, cette histoire de déguisement paraît d'époque récente. Il semble qu'elle conviendrait mieux au roman qu'à l'épopée. Ce n'est pas là une simple impression : les anciens y voyaient déjà une invention peu digne des chants épiques ³. Or, il est certain qu'elle était déjà connue et peut-être complètement constituée dans la première moitié du V^e siècle, quand Polygnote lui demanda le sujet d'un tableau et Euripide la matière d'une tragédie ⁴.

¹ C'est déjà un essai de conciliation entre ces données contradictoires que la version suivant laquelle l'éducation d'Achille à Skyros est confiée au centaure Chiron. Cf. LIBAN., ἤθοπ., IV, p. 1013 (Reiske).

² A', 769 sqq., etc. Cf. SYBEL, *Myth. der Ilias*, p. 145.

³ SCOL. TOWNL., I', 668 : οἱ μὲν νεώτεροί ἐκεῖ τὸν παρθενῶνά φασιν, ἔνθα τὸν Ἀχιλλέα ἐν παρθένου σχήματι τῇ Δηιδამεῖα [συγ]κατακλίνουσιν. Ὁ δὲ ποιητὴς ἥρωικῶς πανοπλίαν αὐτὸν ἐνδύσας εἰς τὴν Σκῦρον ἀπεβίβασεν, οὐ παρθένων ἀλλ' ἀνδρῶν διαπραξόμενον ἔργα.

PAUS., I, 22, 6 : εὖ δέ μοι φαίνεται (Ὁμηρος) ποιήσας Σκῦρον ὑπὸ Ἀχιλλέως ἀλοῦσαν, οὐδὲν ὁμοίως καὶ ὅσοι λέγουσιν ὁμοῦ ταῖς παρθένοις Ἀχιλλέα ἔχειν ἐν Σκῦρω δίαιταν.

⁴ Nous ne parlerons pas de celle de Sophocle dont le sujet est contesté. Cf. ROBERT, *Bild und Lied*, p. 34 n.



Si elle a choqué les anciens et si d'autre part elle est bien antérieure à l'époque hellénistique à laquelle on l'attribuerait sans hésiter si on ne la savait certainement beaucoup plus ancienne, il ne reste qu'à l'expliquer en lui prêtant une origine religieuse.

Gruppe nous paraît avoir cherché avec raison cette origine dans les rapports qui existent entre le culte de Dionysos et la légende d'Achille ¹.

Les hommes se déguisaient en femmes dans certaines circonstances et spécialement dans les Dionysies ². De plus Bakchos passait pour avoir été élevé lui aussi sous un déguisement féminin ³ et ce serait précisément à une fête de Bakchos que Déidamie aurait été séduite par Achille ⁴. Le culte de Dionysos existait à Skyros, nous l'avons dit plus haut. Rappelons encore qu'Ényeus était fils de Dionysos.

Il se serait donc produit une infiltration de la légende de Bakchos dans l'histoire d'Achille qui a d'ailleurs d'autres points de contact avec celle du dieu. Cette infiltration n'a évidemment pu s'opérer que dans l'île même. La version du déguisement féminin d'Achille et de son éducation à Skyros aurait donc pour origine une légende locale recueillie par un poème épique aujourd'hui perdu et enrichie par lui de détails puisés dans l'histoire de Néoptolème ⁵.

¹ GRUPPE, *l. l.*, p. 669 n. 1, 904-5.

² LUC., *calumn.*, 16 ; GRUPPE, *l. l.*, p. 904 n. 2.

³ [APOLLOD.], 3, 28 ; GRUPPE, *l. l.*, p. 904 n. 3.

⁴ LIBAN., *l. l.*

⁵ Le déguisement féminin aurait à l'origine eu pour but de préserver les jeunes gens contre les démons malfaisants, CRAWLEY, *Class. Rev.*, VII (1893), p. 243, ou contre le mauvais œil, FRAZER, *ibid.*, p. 292, GRUPPE, *l. l.*, p. 905 n. 4. Par contre cf. LANG., *Class. Rev.*, *ibid.*, p. 294.



Si nous nous rallions à la théorie de Müller en supposant que la légende était traitée dans un poème épique aujourd'hui perdu, c'est qu'il n'est pas possible d'en revenir aux erreurs de Preller : sans faire violence au résumé de Proklos, on ne peut la rattacher aux Chants Cypriens et il faut tenir compte de la scolie qui la rapporte aux poèmes cycliques ¹.

La prise de Skyros par Cimon ne dut avoir d'autre résultat que de ramener l'attention sur un poème tombé dans l'oubli. Si l'on reprit la légende à cette époque, ce fut surtout, nous le verrons, pour rappeler indirectement le succès du stratège athénien sans éveiller les susceptibilités de la démocratie d'Athènes.

D'après une version à première vue difficile à concilier avec les précédentes, Néoptolème serait fils d'Iphigénie et Achille aurait emmené la mère ou son fils à Skyros ². Cette version provient peut-être d'une fusion entre l'histoire du mariage d'Achille et de Déidamie et de son séjour à Skyros et celle de son union avec Iphigénie dans l'île Leukè ³. Plusieurs éléments ont pu aider à cette fusion. D'abord le nom de la mère de Néoptolème n'est pas cité dans les poèmes homériques. Puis la légende d'Iphigénie est localisée principalement autour d'Aulis près de laquelle se trouve un endroit du nom

¹ Pour la même raison il est impossible d'admettre avec WELCKER, *Griech. Trag.*, I, p. 102 sq. et GRUPPE, *l. l.*, p. 669 n. 1, que c'est dans une tragédie que la légende locale de Skyros a été remaniée et développée. L'origine religieuse du déguisement féminin suffit à expliquer comment la légende a pu entrer dans une épopée malgré son air de roman.

² SCOL., I", 326 (B) et TOWNL. ; TZÉTZÈS, *ad Lyc.*, 183, 324.

³ Cette légende aurait peut-être été traitée par Stésichore. Cf. les articles cités par GRUPPE, *Griech. Mythol.*, p. 616 n. 14.



de Skyros ¹. Il y a aussi une grande ressemblance entre le nom d'Iphigénie et celui d'Iphis, la captive emmenée de Skyros par Achille : même, chez Lycophron, la mère de Pyrrhos-Néoptolème est appelée Iphis ². Enfin le nom de Leukè lui-même n'est pas sans présenter quelque analogie avec celui de Skyros qui est peut être l'île à la terre blanche (λευκόγυωσ) ³.

En commençant ce chapitre, nous avons cherché dans la colonisation de l'île par les Dolopes l'origine de l'introduction de la légende d'Achille à Skyros ⁴.

Gruppe ⁵ au contraire la trouverait plutôt dans les liens existant entre Achille et les Amazones et d'autre part entre les Amazones et Skyros. Thésée et Achille, deux vainqueurs des Amazones ont passé par cette île. Achille s'y est déguisé en jeune fille et Déidamie est un nom d'Amazone. La légende des Amazones est liée au culte d'Arès dont l'existence à Skyros paraît certaine. Enfin l'histoire d'Iphigénie est mêlée à celle de Skyros et en même temps au culte d'Artémis et de Dionysos dans lequel interviennent fréquemment les Amazones.

Ces arguments ne nous paraissent pas convaincants. Achille et Thésée ont passé par d'autres endroits où la légende des Amazones n'intervenait pas. L'histoire du déguisement d'Achille peut s'expliquer par un emprunt fait à la légende de Dionysos sans qu'il soit nécessaire de recourir à l'histoire des Amazones. Par toute son histoire Déidamie

¹ SCOL., I' 668 (L) : οἱ δὲ ὁμωνύμως ὀνόμαζον Σκύρουσ ὡς ἴσθι περὶ Ἀφίδα ἢ Σκύρουσ.

² LYC., *Alex.*, 323.

³ Cf. *supra*, ch. I, p. 10.

⁴ Cf. LÖHR, *l. l.*, p. 166.

⁵ GRUPPE, *o. l.*, p. 616 sq.



n'a d'une Amazone que le nom : encore son nom n'apparaît-il pas du tout chez Homère. Peut-on aussi affirmer que la légende des Amazones doit se retrouver partout où existe le culte d'Arès ? Quant aux rapports d'Iphigénie avec Skyros, ils paraissent bien lâches et bien tardifs. Doit-on d'ailleurs emprunter des arguments à la fois à l'histoire de Déidamie et à celle d'Iphigénie qui se concilient difficilement du moins en ce qui touche Skyros ?

A ce fragile assemblage d'hypothèses, nous préférons donc la base solide d'un fait historiquement démontré, l'occupation de l'île par les Dolopes : Néoptolème symbolise bien la fusion entre les nouveaux venus et les anciens habitants de l'île comme Euxantios par exemple, personnifié à Kéos l'union entre les envahisseurs Crétois en la personne de Minos et l'élément indigène représenté par Dexithéa ¹.

¹ BACCHYL., *Od.*, 1, frg. a.



CHAPITRE IV

L'ART ET LA LÉGENDE D'ACHILLE ET DE NÉOPTOLÈME A SKYROS.

C'est la prise de Skyros par Cimon qui dut remettre en mémoire les chants épiques où l'on racontait l'histoire d'Achille élevé à la cour de Lycomède : on ne trouve, en effet, dans l'art grec aucune trace de cette légende antérieurement à l'occupation de l'île par les Athéniens ¹.

Le premier, Polygnote semble avoir représenté Achille au milieu des filles de Lycomède. Son tableau se trouvait dans la salle de l'aile droite des Propylées. Pausanias à qui nous devons ce renseignement, s'étonne du choix d'un sujet emprunté à des légendes postérieures à Homère et plutôt fait pour tenter le pinceau d'un artiste d'époque plus basse ². Cependant Polygnote a pu se laisser guider par la nature de son talent. N'excellait-il pas dans la peinture des figures de femmes et de leurs vêtements transparents ? ³

Les légendes des îles du Nord de la mer Égée devaient

¹ Sur cette légende dans l'art cf. Overbeck, *Bildw. zum theban. und troisch. Heldenkreise*, p. 287 sq. ; JAHN, *Archäol. Beiträge*, p. 352 sq. ; LÖHR, *l. l.*, p. 168 sq. ; BAUMEISTER, *Denkmäler des class. Alt.*, I, p. 5 sq. ; ROSCHER, *Lexik.*, s. v. Achilles, I, p. 26 sq. ; PAULY, *Real-Encycl.*, I, p. 243 ; GRUPPE, *o. l.*, p. 669 n. 1.

Nous n'avons pu nous procurer un petit opuscule que nous n'avons d'ailleurs vu citer dans aucune des études ci-dessus mais qui, d'après son titre, paraît se rapporter à notre sujet : J. BRAUN, *Achilles auf Skyros oder die antike Bronzestatue von Lüttingen*, Bonn, 1858.

² PAUS., I, 22, 6.

³ PLIN., *NH.*, 35, 58.



d'ailleurs être familières à un artiste natif de Thasos. Mais son choix a probablement été déterminé par son amitié pour Cimon avec qui il semble avoir été intimement lié¹. Peindre Achille à Skyros, c'était rappeler avec discrétion la prise de l'île par le fils de Miltiade, à une époque où l'ombrageuse démocratie athénienne ne permettait pas à ses stratèges de s'enorgueillir trop ouvertement de leurs succès et refusait d'inscrire sur les monuments publics les noms des vainqueurs à côté de leurs victoires².

L'œuvre de Polygnote daterait donc des années qui suivirent la prise de Skyros, c'est-à-dire d'immédiatement après 470. Elle ne peut être contemporaine des Propylées de Mnésiclès. Comment supposer que Périclès eût fait peindre dans un monument construit sous son inspiration, un tableau rappelant même indirectement un exploit de Cimon, son ennemi politique ? Ce tableau existait sans doute déjà lors de la construction des Propylées. Le nom de Polygnote suffisait alors à lui assurer une place d'honneur dans le nouvel édifice et s'il existait déjà, c'est qu'il décorait peut-être d'abord les anciens Propylées de Cimon. Ç'aurait donc été un tableau qu'on pouvait déplacer et non une peinture murale³.

C. Robert a rapproché avec beaucoup de vraisemblance du

¹ PLUT., *Cim.*, 4.

² PLUT., *ibid.*, 7-8 ; ESCHIN., *c. Ctes.*, 185.

³ Pour la bibliographie de cette question, cf. JAHN-MICHAELIS, *Arx Athenarum a Paus. descr.*, ad PAUS., I, 22, 6. Nous n'admettons donc pas la théorie de C. Robert qui croit avec Brunn et Letronne contre Furtwängler et Overbeck que le tableau de Polygnote était une fresque peinte directement sur la paroi de marbre. Il est également difficile d'admettre avec lui que le tableau ne se trouvait pas dans la Pinakothèque, opinion incompatible avec le texte de Pausanias. Cf. *Arch. Anz.*, 1889, p. 151 ; *Bild u. Lied*, p. 34 ; *Die Nekyia des Polygnot*, XVI^e *Winkelm. progr.*, 1892, p. 37.



tableau de Polygnote la scène figurée sur le carquois de Nikopol. On y voit Achille coiffé et vêtu comme une femme. Il vient de quitter le siège qu'il occupait à côté de Déidamie et arrache ses vêtements féminins. Dans la main gauche il tient une épée dans son fourreau. Diomède cherche à le retenir tandis que Déidamie s'enfuit vers la droite, retenue elle aussi par sa nourrice. A terre gisent les corbeilles qui ont servi avec l'épée à découvrir Achille. Le principal argument que Robert donne à l'appui de son identification, c'est que le carquois présente certains rapports avec les bas-reliefs de Gjölbaschi où Benndorf a reconnu l'influence des peintures de Polygnote ¹.

Pour séduisante qu'elle soit, cette identification est difficile à concilier avec les termes de Pausanias. D'après cet auteur, le tableau représentait « Achille vivant au milieu des filles de Lycomède » ². Mais les descriptions de Pausanias sont loin d'être toujours précises. Si l'on devait se représenter l'œuvre de Polygnote d'après Pausanias, on serait tenté de la rapprocher d'une peinture décrite par Philostrate le Jeune : au pied d'une montagne se dresse une tour qui domine une prairie parsemée de fleurs. Nous sommes à Skyros qui est personnifiée par une figure allégorique (*supra*). Les filles de Lycomède cueillent des fleurs. Achille est caché parmi ces jeunes filles mais on le reconnaît déjà à la noble fierté avec laquelle il secoue sa chevelure. Par terre gisent des corbeilles remplies d'objets capables de tenter les femmes. Un personnage souffle dans une trompette derrière Ulysse et Diomède qui attendent

¹ *Compte-rendu de St-Petersbourg*, 1864, fig. 4 ; *Wiener Vorlegbl.*, B, 10. ROBERT, *Arch. Anz.* 1889, p. 151 ; *Nekyia*, p. 37-38.

² PAUS., I, 22, 6 : εἴ δέ μοι φαίνεται ποιήσας ("Ομηρος) Σκύρον ὑπὸ Ἀχιλλέως ἀλοῦσαν, οὐδὲν ὁμοίως καὶ ὅσοι λέγουσιν ἠμοῦ τὰς παρθένους Ἀχιλλέα ἔχειν ἐν Σκύρῳ δέχεσθαι ἃ δὴ καὶ Πολύγνωτος ἔγραψεν.



le résultat de leur stratagème ¹. Le texte de Pausanias laisserait en effet supposer que le tableau de Polygnote comme celui que décrit Philostrate, représentait Achille à un moment où la ruse du roi d'Ithaque n'avait pas encore produit son effet.

Par contre, Athénion qui vivait peut-être vers la fin du IV^e siècle, avait peint un tableau à six personnages où l'on voyait Achille déjà découvert par Ulysse au milieu des filles de Lycomède ². Athénion avait donc choisi le même moment que l'œuvre, probablement celle de Polygnote, dont le carquois de Nikopol nous a conservé le souvenir.

C'est à la tradition suivie par Athénion qu'il faudrait rattacher cinq peintures murales de Pompéi : l'une d'elles nous donnerait même une idée assez exacte de l'œuvre de ce peintre ³. Comme celle-ci, elle compte six personnages principaux, Achille retenu par Diomède et Ulysse au moment où il vient de saisir les armes et semble prendre son élan contre quelque ennemi imaginaire. A gauche Agyrtès sonnait de la trompette, à droite Déidamie dans l'attitude de l'effroi et, occupant le milieu de la composition, Lycomède. Les deux autres personnages, si l'on peut leur donner ce nom, sont

¹ PHILOST. JUN., *Imag.*, I. BRUNN, *Die Philostr. Gemälde*, p. 244.

² PLIN., *NH*, 35, 40, 134 : *pinxit...item (Athenion) Achillem virginis habitu occultatum Ulixæ deprehendente et in una tabula VI (mss. ut) signa*. BRUNN, *Gesch. griech. Künstler*, II, 294, considère à tort la dernière partie de la phrase comme une glose. Il ne semble pas que son opinion ait été admise. Cf. l'éd. E. SELLERS, *ad loc.*

LUCIEN, LXVII, 5, 3, a peut-être en vue un tableau de ce genre lorsqu'il parle d'Achille « caché au milieu des jeunes filles sous des vêtements de pourpre » ἐν ταῖς παρθένους κρυπτόμενον ταῖς ἄλλοις γαῖαι.

³ HELBIG, *Campan. Wandgem.*, n^{os} 1296-7-9, 1300-1. J. GRAEVEN, *Genethl. Gotting.*, p. 113-117.



deux soldats placés de chaque côté du roi et uniquement destinés à étoffer la composition ¹.

A la même série appartiennent trois mosaïques provenant respectivement de Pompéi, de Vienne (France) et de Sparte², un bas-relief du Musée du Capitole³ et la plupart des sculptures des sarcophages étudiés par Jahn puis par Robert ⁴.

Dans ces sarcophages, on remarque l'introduction de personnages nouveaux : plus d'une fois on y voit Néoptolème enfant unissant ses efforts à ceux de sa mère pour retenir Achille⁵. Parfois aussi la scène est représentée à des moments différents de celui qu'avait choisi Athénion : tantôt Achille joue de la lyre en compagnie de Déidamie pendant qu'Agyrtes souffle dans la trompette qui va forcer le héros à se trahir⁶, tantôt celui-ci est en train de s'armer pour aller à Troie⁷ ou prend congé de Déidamie⁸.

Le bas-relief du Capitole présente un détail curieux. Agyrtes y est remplacé par un personnage qui joue de la flûte au lieu de sonner de la trompette, conformément à la tradition.

Il n'y a guère que le thème du départ d'Achille ou de

¹ HELBIG, *o. l.*, n° 1297.

² *Bullet. del Instit.*, 1841, p. 99 ; GERHARD, *Denkmäler und Forsch.*, X (1858), p. 157, pl. CXIII. Sparte: Weil, *Athen. Mittheil.*, II (1877), p. 175. *Arch. Anz.*, 1881, p. 127.

³ BAUMEISTER, *Denkmäler*, I, p. 5.

⁴ JAHN, *Archäol. Beiträge*, p. 352 sq. Robert, *Die antiken Sarkophag-Reliefs*, II, p. 21 sq.

⁵ ROBERT, *ibid.*, II, pl. VII, VIII.

⁶ *Ibid.*, pl. VII, X, XVI n° 26 a.

⁷ *Ibid.*, pl. XV, 25 b.

⁸ *Ibid.*, pl. XV, 25 c. HELBIG, *Führer*², I, p. 279.



Néoptolème qu'on ait essayé de retrouver sur certains vases attiques à figures rouges. Jusqu'à présent en effet, pas un seul de ces vases ne nous montre Achille découvert par Ulysse ou jouant de la lyre au milieu des filles de Lycomède.

Ce ne doit pas être là l'effet du hasard. Pausanias, nous l'avons déjà remarqué, s'étonnait que Polygnote eût traité un sujet de ce genre et son étonnement est assez compréhensible. La légende ne dut devenir tout-à-fait populaire que bien après Polygnote. Le déguisement féminin du fils de Pélée, sa vie au milieu des filles du roi de Skyros donnaient à cette légende une saveur d'aventure amoureuse bien digne de plaire à l'époque hellénistique. C'est peut-être pour cette raison qu'on ne commence à la trouver fréquemment que sur des sarcophages datant du III^e et du II^e siècle.

Le répertoire des peintres de vases attiques n'est d'ailleurs pas tellement riche. Il se compose d'un certain nombre de lieux-communs dont beaucoup peuvent servir à représenter des scènes différentes, rien que par un changement d'inscriptions ou de détails secondaires. Or la légende d'Achille à Skyros était trop caractéristique soit pour être « démarquée » facilement et servir à retracer d'autres scènes du répertoire courant, soit pour se rattacher aisément à l'un des lieux-communs qui existaient alors.

Il n'en n'était pas de même de la scène du départ d'Achille ou de Néoptolème quittant Déidamie. Elle se confondait avec le lieu commun du départ d'un jeune guerrier, sujet de tant de peintures de vases.

On a cru reconnaître la scène du départ d'Achille sur une coupe à fond noir de Corneto. On pourrait retrouver sur cette coupe les principaux personnages de l'épisode de Skyros, Lycomède, Déidamie et ses sœurs, Achille et peut-être même Ulysse. Mais rien ne prouve qu'il s'agisse d'une scène de



départ plutôt que d'une scène de bienvenue. En outre on y voit figurer Artémis dont la présence est bien difficile à expliquer et l'identification proposée par Löhr reste douteuse ¹.

La coupe publiée dans les *Annali* de 1834, p. 296 est trop mutilée pour qu'on puisse y reconnaître avec certitude Achille s'arrachant aux bras de Déidamie. Disons cependant que la prétendue Déidamie n'a pas du tout l'air d'une femme qui retiendrait son époux. On dirait plutôt qu'elle cherche à arrêter le bras d'un personnage qui s'apprête à frapper une femme placée devant lui.

Nous verrons plus loin que la scène du départ de Néoptolème est la seule qu'on puisse retrouver avec certitude sur les vases peints.

En littérature, la légende d'Achille a passé de l'épopée chez les tragiques. Sophocle et Euripide, nous l'avons déjà dit, avaient composé tous deux une tragédie intitulée *Σκύριος*. Si l'œuvre d'Euripide paraît bien se rapporter à l'histoire d'Achille, il n'en n'est pas de même de celle de Sophocle : Tyrwhitt et Robert croient qu'elle avait pour sujet le départ de Néoptolème de Skyros ². Dans les fragments conservés, il est question d'un guerrier mort jeune et pleuré par son fils qui s'adresse à un vieillard. Ce guerrier doit être Achille. Il vient d'être tué et son fils Néoptolème déplore son trépas. Le vieillard serait Lycomède. Il est probable que le reste de la tragédie était rempli par l'arrivée d'Ulysse et de Diomède

¹ *Monumenti ined.*, XI, 33. REINACH, *Répert. des vases peints*, I, p. 226. LÖHR, *l. l.*, p. 168. La preuve que le doute est permis c'est qu'ENGELMANN, *Arch. Zeitung*, 1884, p. 72 et *Archäol. Stud.*, p. 29 avait identifié la scène avec celle du départ de Néoptolème.

² ROBERT, *Bild und Lied*, p. 34 n.



qui emmenaient Néoptolème de Skyros pour le conduire au siège de Troie ¹.

Au premier siècle de notre ère, l'histoire de l'éducation d'Achille à Skyros est traitée longuement par Stace dans son *Achilleïde* inachevée qu'elle remplit tout entière. Elle commence avec le moment où Thétis voyant partir le vaisseau qui emmène Pâris et Hélène, a la vision de la guerre de Troie et des conséquences qu'elle entraîne. Elle demande vainement à Neptune d'engloutir le vaisseau et avec lui ceux qui causeront la guerre et la mort de son fils. Elle se décide alors à cacher Achille à Skyros. Le poème se termine au moment où, emmené de Skyros pour se rendre au siège de Troie, Achille fait à ses compagnons de voyage le récit de sa vie et de ses aventures.

Le moyen-âge s'intéressa lui aussi à cette légende : un manuscrit du XII^e siècle nous a conservé une lettre écrite dans la manière d'Ovide et inspirée surtout par ses Héroïdes : Déidamie est censée l'avoir adressée à Achille qui se trouve à Troie ².

Enfin, au XVIII^e siècle, elle donne encore à Métastase le sujet d'une tragédie ³.

La légende de Néoptolème à Skyros a moins souvent

¹ SOPHOCLE : *Fragm. trag. gr.* (Nauck²), p. 253, nos 509-517. EURIPIDE, *ibid.*, p. 574, nos 682-686. *Ibid.*, p. 840, n° 9, fragment d'une tragédie *Σκύροισι* qui appartient peut-être à l'une des deux précédentes. Pour la date de la tragédie de Sophocle, cf. *infra*.

C'est sans raison suffisante qu'on a cherché à rattacher aux légendes de Skyros des pièces comme le Néoptolème de Nicomaque et les Dolopes de Sophocle. Cf. *Annali dell' Instit.*, 1860, p. 293.

² *Codex Paris.*, 2782, fol. 103, r. Éditée par Riese, *Rhein. Mus.*, 34, (1879), p. 474 sq.

³ METASTASIO, *Achille in Sciro*, tragédie en 3 actes, t. IV de l'éd. de Turin, 1757.



inspiré les artistes. Moins caractéristique que celle de son père, elle pouvait prêter à des développements littéraires comme ceux de Quintus de Smyrne¹ sans se plier aussi aisément aux exigences de la peinture et de la sculpture qui demandent des sujets facilement reconnaissables. De plus, la ressemblance de certains traits de son histoire avec celle de son père devait forcément amener les artistes à sacrifier l'une d'entre elles et ce ne pouvait guère être celle d'Achille, le plus connu des deux.

Sans les inscriptions, nous ne pourrions affirmer que la scène figurée sur un cratère du Louvre représente Néoptolème sur le point de quitter Lycomède et Déidamie : c'est la banale scène de départ héroïsée par des noms empruntés à l'épopée².

Engelmann propose de reconnaître la même scène sur une hydrie de l'Ermitage³. Mais, encore une fois, il est impossible de prouver qu'il s'agit du départ de Néoptolème plutôt que de celui d'Achille. Du reste, on peut se demander comme pour la coupe de Corneto si nous nous trouvons en présence d'une scène de départ et non pas plutôt d'une scène de bienvenue.

L'on retrouve encore la légende de Néoptolème dans la grande peinture mais sous un aspect différent de celui de la scène de départ du cratère du Louvre. Sur un tableau décrit

¹ *Posthomer.*, VI, 56 à 115, VII, 168-344.

² *Annali dell' Instit.*, 1860, p. 293 et pl. J. ROSCHER, *Lexikon*, III, p. 170. REINACH, *Répertoire*, I, p. 304. — Au revers, une femme tenant une fleur, un éphèbe et un vieillard que Roulez, le premier éditeur, voulait identifier avec Achille entre Lycomède et Déidamie, mais sans raison suffisante.

³ *Atlas du Compte-rendu de la Comm. archéol. de St-Petersbourg*, 1874, pl. III, 1 ; REINACH, *Répert.*, I, p. 43 ; ENGELMANN, *Arch. Studien*, p. 43.



CHAPITRE V

SKYROS AU V^e SIÈCLE.

L'histoire de Skyros ne commence guère qu'avec le V^e siècle. Avant cette époque où les circonstances vont modifier complètement la situation politique et économique de l'île, elle ne dut guère être connue que par les méfaits des Dolopes, gens peu sociables, piètres agriculteurs mais pirates endurcis, s'il faut en croire Plutarque ¹.

D'après Hérodote, un Πάμμων Σκύριος signala aux vaisseaux de la flotte de Xerxès envoyés en éclaireurs, un écueil situé au milieu du passage qui sépare Skiathos du continent ².

La flotte perse avait suivi continuellement les côtes. Elle ne prit donc pas ce Pammon à Skyros même mais, sans doute, dans quelque port voisin du passage dangereux.

Quelques années après se place un événement autrement important, la prise de l'île par Cimon.

Des marchands thessaliens avaient été arrêtés et dépouillés dans le port de Crésion. Ils parviennent à s'enfuir et

¹ PLUT., *Cim.*, 8 : Δόλοπες ὄκουν τὴν νῆσον, ἐργάται κακοὶ γῆς ληϊζόμενοι δὲ τὴν θάλασσαν ἐκ παλαιοῦ, τελευτηῶντες οὐδὲ τῶν εἰσπλεόντων παρ' αὐτοῦς καὶ χρωμένων ἀπεύχοντο ξένων..... Ὁ Κίμων τοὺς μὲν Δόλοπας ἐξήλασε καὶ τὸν Αἰγαῖον ἐλευθέρωσε. ΓΗΣ., 36 : τὴν δὲ καὶ ἀπορία καὶ γινῶναι τὸν τάφον ἀμείξια καὶ χαλεπότητι τῶν ἐνοικούντων Δολόπων.

² HÉRON., 7, 183. C'est le seul nom d'habitant de Skyros que nous connaissons avant la colonisation athénienne. Il ne se rencontre guère que dans l'épopée : c'est celui d'un des fils de Priam, Λ', 250. Cf. FICK, *Griech. Personnamen* ², p. 204.



portent l'affaire devant le tribunal amphictionique. Condamnés à restituer les marchandises volées, les Skyriens refusent de payer pour les coupables. Ne se sentant pas en sûreté, ceux-ci appellent Cimon par lettre et promettent de lui livrer l'île. Maître de l'île, le stratège en expulse les Dolopes pour débarrasser la mer Égée de ces pirates et installe à leur place des colons athéniens.

Tel est le récit de Plutarque¹. Thucydide ne mentionne l'événement qu'en deux lignes : d'après lui les habitants de l'île furent vendus comme esclaves². Selon Diodore, Skyros aurait eu à subir un siège qu'il date de l'archontat de Démotion (470/69)³. La version de Cornelius Nepos est en tout point conforme à celle de Plutarque⁴.

L'expulsion des anciens habitants de l'île entraîne pour celle-ci certaines conséquences : peuplée exclusivement de colons athéniens, elle ne figurera jamais dans les listes des tributs payés à Athènes par ses alliés⁵. C'est pour cette raison encore qu'après la bataille d'Aegos-Potamos, tout en devenant indépendante comme les autres possessions d'Athènes, elle conservera cependant ses colons attiques

¹ PLUT., *Cim.*, 8 ; *Thes.*, 35.

² THUC., I, 98 : πρῶτον μὲν Ἰόνια..... εἰλον..... ἔπειτα Σκύρον τὴν ἐν τῷ Αἰγαίῳ νῆσον ἣν ὄκουν Δόλοπες, ἐνδραπέδισαν καὶ ὄκισαν αὐτοί.

³ DIOD., XI, 60. Ce siège est sans doute une invention d'Éphore, la source probable de Diodore, tandis que Plutarque et Cornelius Nepos suivent Théopompe. Cf. BUSOLT, *Griech. Gesch.*, III, 1, p. 105 n. 2.

⁴ NEP., *Cim.*, 2.

⁵ Sur la colonie de Skyros, cf. KIRCHHOFF, *Abhandl. d. Berl. Akad.*, 1873, p. 13 ; FOUCART, *Les colonies athéniennes. Mém. présent. à l'Acad. des Inscr.*, série I, t. IX, p. 356 ; ED. MEYER, *Gesch. des Altert.*, IV, p. 18 et 19.



tandis qu'ailleurs la propriété du sol fut rendue aux anciens habitants ¹.

Cimon profita ² de la prise de l'île pour obéir à un oracle rendu peu de temps auparavant, en 476/5 à la suite d'une épidémie ³ ou d'une famine ⁴. Cet oracle ordonnait de rapporter à Athènes les restes de Thésée.

De vieilles traditions voulaient que le héros tombé en défaveur auprès des Athéniens ou exilé après avoir été accusé par Lykos de la mort d'Hippolyte ⁵, se serait réfugié à Skyros où il croyait avoir des amis et où il possédait des terres qu'il tenait de ses ancêtres. Lycomède régnait alors. Thésée lui réclame son bien ou, selon d'autres, se borne à lui demander secours. Sous prétexte de lui montrer ses domaines, le roi le conduit sur les hauteurs et le précipite du haut des rochers dans la vallée, soit parce qu'il craignait le voisinage d'un héros aussi glorieux, soit pour se concilier la faveur du roi d'Athènes, Ménesthée, en le débarrassant de son rival. Un texte d'Aristote semble dire que Thésée périt de la main de Lycomède lorsqu'il vint exercer à Skyros un droit de surveillance qu'il possédait comme fils d'Égée ⁶. Pour d'autres

¹ Ed. MEYER, *o. l.*, V, p. 8.

² Ed. MEYER, *ibid.*, III, p. 494 croit au contraire que la prise de l'île fut en partie motivée par le désir d'obéir à l'oracle. Mais, d'après les termes de PLUT., *Cim.* 8, DUNCKER, *Gesch. d. Altert.* VIII, 147, REM. 2, croit avec raison que Cimon n'eut l'idée de chercher les restes de Thésée à Skyros qu'après la prise de l'île.

³ SCOL. ARIST., *Plut.*, 625.

⁴ ARISTID., II, 315 et SCOL., III, p. 688 (Dindorf).

⁵ SCOL. ESCHIN., *c. Ctésiph.*, 13.

⁶ ARIST., *Ἀθην. πολιτ.*, frg. 4 (Blass) : Ἀριστοτέλης ἱστορεῖ ὅτι ἐλθὼν Θησεὺς εἰς Σκῦρον ἐπὶ κατασκοπὴν εἰκότως διὰ τὴν λιγέως συγγένειαν, ἐτελεύτησεν ὡσθεις κατὰ πετρῶν.



Thésée avait voulu détrôner Lycomède ou séduire sa femme. Enfin, suivant une version toute différente, Thésée se serait tué accidentellement ¹.

La plupart de ces détails sont empruntés à la vie de Thésée de Plutarque. Il les avait puisés chez les Atthidographes, principalement chez Istros ² et peut-être aussi chez Kli(to)-dèmos et Philochore ³. Ceux-ci à leur tour auraient utilisé une vieille *Théséide* attique ³.

Une telle origine explique pourquoi la plupart des traits de la légende sont d'accord avec les prétentions athéniennes sur l'île : Lycomède est un roi jaloux de la gloire de Thésée; il tue injustement le héros qui venait exercer ses droits de suzerain ou de simple propriétaire.

Même, chez certains mythographes, Égée est devenu le fils de Σκύριος ⁴. Ce nom a évidemment été tiré de Σκῦρος et sans doute par les intéressés, les Athéniens, pour faire de Thésée le petit-fils d'un prétendu héros éponyme de l'île.

Au contraire, d'autres détails remontent difficilement à une source attique. Ce sont par exemple, ceux qui donnent raison à Lycomède en faisant de Thésée un séducteur ou en l'accusant de vouloir détrôner son hôte. De même la version de sa mort par accident et surtout la donnée primitive de toute la légende, la mort peu glorieuse du héros tué par le roitelet d'un îlot perdu de la mer Égée. Elle remonte visiblement beaucoup plus haut que l'époque où Thésée est

¹ PLUT., *Thés.*, 35 et *Cim.*, 8; LYC., *Alex.*, 324; HESYCH. et PHOT., s. v. Σκυρία δίκη; SUID., s. v. ἀρχὴ Σκυρία; EUST., I, 662; VAL. MAX., V. 3, 3.

² WELLMANN, *De Istro Callimachio*, 1886, p. 17, sq.; GILBERT, *Philologus*, XXXIII, p. 46 sq.

³ GRUPPE, *o. l.* p. 581.

⁴ [APOLLOD.], *Biól.*, III, 15, 5 : ἔνιοι Αἰγέα Σκυρίου εἶναι λέγουσιν.



devenu le héros principal et comme l'Héraklès des Athéniens.

Tout récemment Gruppe a cherché à retrouver la route suivie par la partie pré-attique de cette légende de Thésée pour arriver à Skyros.

Elle y serait parvenue par la côte orientale de Béotie. La légende de Thésée aurait eu certains rapports avec celle de Thémis. Celle-ci *devait* être honorée à un endroit de la Béotie orientale qui s'appelait *vraisemblablement* Themiskyra, c'est-à-dire le rocher blanc de Thémis, ou simplement Skyros et devait se trouver près d'Aulis. Skyros, d'après son nom, *devait* posséder une filiale du sanctuaire béotien. Or Skyros a été colonisée par Ényeus, le fils de Dionysos et d'Ariadne et ce détail nous indiquerait la voie suivie par la légende pour arriver près d'Aulis et passer de là à Skyros : dans un des sanctuaires de Dionysos fondés par les Crétois sur la côte béotienne, on aurait raconté la légende d'Ariadne et celle de Thésée en même temps. Toutes deux ont pénétré dans le culte de Thémis et passé avec lui à Skyros. Dans les endroits de ce nom, existait un rocher blanc du haut duquel les coupables se jetaient à la mer. Égée dont le père s'appelle Skyrios et Thésée se sont jetés à la mer et ce dernier y a été précipité par Lycomède après avoir fait subir le même sort à Skiron aux roches Skironiennes. Ce seraient là autant de traits où l'on retrouverait avec des variantes la vieille légende du rocher de Thémis ¹.

C'est là une théorie bien compliquée. Nous l'admettrions malgré tout si elle ne reposait sur un certain nombre d'hypothèses dont beaucoup sont difficiles à vérifier. Que je sache, il n'y a pas en Béotie d'endroit qui s'appelle Themiskyra. Ce

¹ GRUPPE, *o. l.*, p. 584-585.



nom semble avoir été porté d'abord par une plaine du Pont avant de s'appliquer à la ville voisine ¹. Il ne peut donc guère être ici question de rocher. Que Themiskyra soit l'équivalent de Skyros, c'est tout aussi douteux. Si l'identité existait, il n'en resterait pas moins difficile de croire à l'étymologie du « rocher blanc » ; λευκὸν, le synonyme de σκῦρος n'a jamais le sens de rocher mais d'éclats de pierre ou d'argile et le rapprochement avec σκῦρος ou σκίρος, plâtre, n'explique que l'épithète de « blanc » appliquée au prétendu rocher. D'ailleurs comment cette étymologie s'appliquerait-elle au fleuve d'Arcadie ?

On s'étonne aussi de trouver si peu de traces du culte de Thémis dans une île qui, selon la théorie de Gruppe, devrait avoir été un des centres importants de ce culte. Gruppe ignore d'ailleurs qu'un endroit situé près de la ville actuelle porte le nom de Θέμις. Eût-il connu ce détail qu'il n'aurait pas pu en tirer argument. Girard qui nous le signale nous met lui-même en garde contre l'idée d'une survivance ². S'il était réellement antique, ce mot ne se serait pas conservé intact mais aurait sans doute subi une déformation, comme ceux dont il a été question plus haut. Fût-il ancien qu'il resterait encore à prouver qu'il est antérieur à la colonisation attique. Cette supposition n'est même pas vraisemblable si l'on songe que l'ancienne population de l'île a été complètement expulsée par Cimon.

On ne voit pas non plus très bien comment se seraient produites ces infiltrations du culte de Dionysos dans celui de

¹ PAULY, *Real Encycl.*, VI, 2, p. 1789, s. v.

² GIRARD, *l. l.*, p. 68 : « Au pied de la ville de Skyros, un endroit où se trouve une chapelle de Haghios Gheorgios, s'appelle Θέμις. Sans voir dans tous ces noms des noms anciens, on ne peut s'empêcher de constater l'originalité qui en ressort pour l'île, etc. »



Thémis ni de la légende de Thésée dans le culte de Dionysos, même par l'intermédiaire d'Ariadne : il n'est même pas certain que cette dernière ait eu dès l'origine quelque rapport avec le culte de Dionysos ¹.

Enfin, les ressemblances constatées entre les traits empruntés aux légendes d'Égée, de Thésée et de Skiron n'ont pas forcément l'origine que Gruppe leur attribue. Pour ce qui concerne Égée et Thésée, elles pourraient résulter d'un simple transfert et, tout récemment, S. Reinach a expliqué d'une manière bien plus séduisante le voyage sous-marin de Thésée ². Remarquons aussi que Thésée n'a pas été jeté à la mer par Lycomède : les textes disent seulement qu'il fut précipité du haut des rochers ³.

Pourquoi d'ailleurs supposer l'existence d'un intermédiaire inutile ? Pourquoi la légende de Thésée serait-elle arrivée à Skyros par la Béotie et n'aurait-elle pas été apportée directement dans l'île par les Crétois ? Leur chef légendaire Ényeus est précisément le fils de cette Ariadne dont l'histoire est intimement liée à celle de Thésée. On pourrait même peut-être entrevoir la raison pour laquelle la tradition fait mourir le héros à Skyros.

D'après Plutarque, Thésée quitte Athènes, vaincu par le parti démocratique (κατεδημαγωγείτο). Il se rend à Skyros pour y habiter (ὡς αὐτόλι κατοικήσων) et réclame des terres au roi du pays. Ne croirait-on pas qu'il s'agit, non de l'exil de Thésée, mais de la fondation d'une colonie ? Bien des clérouchies n'ont pas d'autre origine que des discordes civiles semblables à celles qui forcent le fils d'Égée à s'exiler.

¹ PALLAT, *De fabula Ariadnaea*, Berlin, 1891, p. 36.

² *Rev. Archéol.*, 1905, II, p. 13.

³ PLUT., *Thés.*, 35 : ὡσε κατά τῶν πετρῶν ; ARIST., *l. l.*, ὡς θείας κατά πετρῶν.



D'autre part, nous avons constaté à Skyros des traces de colonisation ionienne. Celle-ci ne dut d'ailleurs pas avoir grand succès : lorsque Cimon s'empara de l'île, il n'y trouva guère que des Dolopes et nous avons de bonnes raisons de croire qu'après leur expulsion il ne restait rien de l'ancienne population de Skyros ¹. La colonie ionienne dut donc périr ; peut-être son fondateur périt-il et son histoire ou celle de la colonie se confondit-elle avec celle de Thésée, le héros ionien par excellence, dont le départ d'Athènes ressemble fort à celui d'un κτίστης de colonie. Sa mort personnifierait donc la défaite de l'élément ionien par les habitants d'une île où sa légende était entrée à la suite des conquérants crétois. Si la tradition le fait tuer par Lycomède, c'est probablement à la suite d'une confusion entre le nom de ce roi et celui de Lykos, l'ennemi de Thésée à Athènes ².

La ressemblance, quoique toute extérieure, entre le nom de Skyros et celui de Skiron a pu influencer sur la manière dont on faisait mourir Thésée.

Il est à peine besoin d'ajouter que cette partie peu glorieuse de la légende de Thésée n'a laissé aucune trace dans l'art. Les peintres de vases athéniens ont créé eux aussi une véritable Théséide, mais il ne leur serait peut-être jamais venu à l'idée de représenter le grand héros athénien terminant sa brillante carrière comme le brigand Skiron dont il avait tiré justice.

Selon Plutarque, 400 ans séparaient la mort de Thésée de la prise de l'île. A supposer même qu'il existât réellement, le tombeau du héros devait donc être assez difficile à trouver.

¹ Cf. *supra*.

² Ces noms sont équivalents et Usener a même conclu à l'identité primitive de Lykos et de Lycomède. Cf. *Rhein. Mus.*, LIII (1898), p. 373 ; GRUPPE, *o. l.*, p. 586 n. 3.



Les habitants de l'île en ignoraient l'emplacement ou refusaient de l'indiquer. Cimon s'en tira fort heureusement. Un jour qu'un aigle grattait du bec et des ongles une sorte de mamelon ou de colline (τόπον βουνοειδῆ), le stratège athénien eut l'inspiration de chercher à cet endroit les restes de Thésée. On y découvrit, en effet, une sépulture renfermant les restes d'un homme de forte taille, une lance de bronze et un glaive ¹. Cimon fit transporter ces restes sur sa trirème pour les ramener à Athènes.

Immédiatement après le récit de la prise de Skyros et de la translation des restes de Thésée, Plutarque rapporte l'anecdote suivante : en 468 sous l'archontat d'Apsephion, Sophocle encore jeune donnait sa première pièce en concurrence avec Eschyle. L'auditoire était très partagé. Au lieu de tirer au sort les juges chargés de donner le prix à la meilleure des deux tragédies, l'archonte remit la sentence à Cimon et aux stratèges qui entraient en ce moment au théâtre. Sophocle est déclaré vainqueur.

On a répété trop souvent que cette anecdote n'avait aucune valeur historique. Elle participe peut-être du mélange de vérité et d'erreur qui distingue beaucoup d'autres anecdotes relatives aux artistes de l'antiquité. Si on la débarrasse de ses invraisemblances, il semble bien qu'on puisse au moins en déduire que Cimon encouragea les débuts de Sophocle.

On connaît, nous l'avons dit plus haut, une tragédie de ce

¹ PLUT., *Thes.* 36 et *Cim.*, 8. Les détails donnés par Plutarque sont trop vagues pour essayer d'identifier cette sépulture avec l'une des différentes espèces de tombeaux qu'on trouve dans les îles de l'Archipel. L'épithète βουνοειδῆ ferait songer à un tumulus ; malheureusement il n'en existe pas d'autre exemple dans les îles de la mer Égée.



poète qui est intitulée *Σκύριοι*. Le titre indique assez qu'elle est postérieure et probablement de peu de temps, à la prise de Skyros. Or il n'était pas dans les habitudes de Sophocle comme dans celles d'autres tragiques, d'Euripide par exemple, de sacrifier à l'actualité. Le choix d'une pièce comme les *Σκύριοι* aurait donc été motivée non pas tant par un évènement récent que par le désir de rappeler indirectement et avec discrétion le succès de Cimon et de lui témoigner ainsi sa reconnaissance pour l'encouragement qu'il avait donné à ses premières œuvres ¹.

On a cru longtemps que la prise de Skyros se plaçait dans la même année que l'anecdote relative à Sophocle et rapportée par Plutarque à l'année 469/8. Après les remarques de Wilamowitz, personne n'admettrait plus cette interprétation erronée du texte. Plutarque a groupé des faits sans prétendre établir entre eux autre chose qu'un rapport logique et non chronologique et la date de la prise de l'île est indépendante de celle de l'anecdote ².

D'autre part, la date de 470/69 donnée par Diodore est sans valeur : la chronologie de cet auteur paraît, sur ce point, influencée par l'année de la bataille de l'Eurymédon ³.

La prise de l'île est certainement postérieure à celle

¹ Sophocle devait en tout cas appartenir plutôt au parti de Cimon qu'à celui de Périclès. Le poète Ion le rangeait parmi les *γρηστοί*, c'est-à-dire les partisans des opinions de Cimon et de Nicias (*Fragm. hist. gr.* II, p. 45 ; FOUCAULT, *Rev. Phil.* XVII, p. 2). D'autre part, l'appréciation peu favorable portée par Périclès sur les qualités de Sophocle comme stratège laisse croire qu'il n'était pas de ses amis (Athén., 603 d).

² WILAMOWITZ, *Aristotel. u. Athen.*, I, p. 146, n. 41.

³ BUSOLT, *Griech. Geschichte*, III, 1, p. 18 n. et 145 n.



d'Eion (475) et antérieure à la victoire de l'Eurymédon (468) : le texte de Thucydide ne laisse aucun doute à cet égard ¹.

Wilamowitz place en 475 l'événement qui nous occupe ². Mais le texte de Plutarque, sur lequel il se fonde ³, dit seulement que l'oracle relatif à la translation des restes de Thésée fut rendu sous Phédon en 476/5. Même, d'après cet écrivain, une première tentative avait été faite pour retrouver ces restes mais sans résultat à cause de la sauvagerie et de l'hostilité des Dolopes. Dans la vie de Cimon (ch. 8), il dit expressément que le stratège apprend à Skyros même les traditions relatives à la mort de Thésée et se souvient en même temps de l'oracle. Dans ce même passage Plutarque revient encore sur les tentatives déjà faites avant Cimon.

Il s'est donc écoulé un certain temps entre l'année 476/5 et la prise de l'île. C'est tout ce qu'on peut dire de celle-ci et c'est vouloir encore trop préciser que de la placer avec Meyer entre 475 et 472 ou de ne laisser le choix qu'entre 474/3 et 473/2 comme le veut Busolt ⁴.

Tout ce qu'on peut affirmer, c'est qu'elle n'eut lieu ni avant 474, ni après 470. Entre la prise de Skyros et la bataille de l'Eurymédon eurent encore lieu les deux expéditions contre Karystos et Naxos. Leur date est malheureusement fort discutée et dépend en grande partie de celle de la prise de Skyros, mais ce n'est pas trop de supposer que ces deux expé-

¹ THUC., I, 98-100.

² WILAMOWITZ, *l. l.* Cette date est également admise par HAUVETTE, *Mélanges H. Weil*, p. 166 et BELOCH, *Griech. Gesch.*, I, 384.

³ PLUT., *Thés.*, 36 : Φαίδωνος ἄρχοντος... ἀνεῖλεν ἡ Πυθία τὰ Θησέως ἀναλαβεῖν ὅσα... Ἦν δὲ καὶ λαβεῖν ἀπορία... Οὐ μὴν ἄλλὰ Κίμων ἐλὼν τὴν νῆσον κτλ.

⁴ Ed. MEYER, *o. l.*, III, p. 493 ; BUSOLT, *o. l.*, III, 1, p. 106 n.



ditions s'échelonnent sur deux années au moins. La reddition de Karystos demanda à elle seule pas mal de temps¹.

Pendant tout le reste du V^e siècle, l'île n'a pas d'histoire : elle jouit d'une sécurité complète sous la protection de sa métropole alors toute puissante et son nom ne reparaitra que lorsque Athènes aura perdu son hégémonie.

¹ BUSOLT, *ibid.*, p. 140 n. 6 et 142, n. 2.

Des noms comme celui de Σκυροκλῆς qui figure dans une liste de guerriers tués d'Athènes du dernier quart du V^e siècle (DITTENBERGER, *Syll.*, 32, l. 22), durent naître après la prise de l'île. Cf. Ed. MEYER, *o. l.*, III, p. 494.



CHAPITRE VI

SKYROS JUSQU'EN 196 AVANT J.-C.

La victoire d'Aegos-Potamos, en 404, avait livré Skyros aux Lacédémoniens¹. Mais en 392 déjà, au moment où Antalcidas se trouvait auprès de Tiribaze pour négocier la paix, elle devait être rentrée sous l'autorité d'Athènes. C'est ce que semble dire le texte de Xénophon : « les Athéniens craignaient de reconnaître l'autonomie des cités et des îles, de peur d'être privés de Lemnos et d'Imbros et de Skyros »². Il pourrait cependant signifier que les Athéniens ne voulaient pas reconnaître cette autonomie pour ne pas renoncer, non à la possession mais à leurs prétentions sur Lemnos, Imbros et Skyros. Mais la victoire de Cnide, en 394, avait déjà dû leur rendre ces trois colonies. Après la bataille, Conon et Pharnabaze font le tour des îles pour en expulser les harmostes lacédémoniens³. Puis Conon se rend seul dans l'Hellespont. Enfin, accompagné de Pharnabaze, il traverse de nouveau l'Archipel pour gagner Mélos et la Laconie⁴.

Pendant tous ces voyages, il dut avoir l'occasion d'aborder à Skyros et de la reprendre et il n'est même pas nécessaire de

¹ ANDOC., *de pace*, 12 : σκέψασθε δὲ ἐξ αὐτῶν τῶν γραμμάτων, ἃ τε ἡμῖν ἐν τῇ στήλῃ γέγραπται, ἐφ' οἷς τε νῦν ἔξεστι τὴν εἰρήνην ποιῆσθαι... Λήμνον δὲ καὶ Ἴμβρον καὶ Σκύρον τότε μὲν ἔχειν τοὺς ἔχοντας (τοὺς Λακεδαιμονίους) νῦν δὲ ἡμετέρας εἶναι.

² XÉN., *Hellen.*, IV, 8, 15 : οἱ τε γὰρ Ἀθηναῖοι ἐφοβοῦντο συνθέσθαι αὐτονόμους τὰς πόλεις καὶ τὰς νήσους εἶναι, μὴ Λήμνου καὶ Ἴμβρου καὶ Σκύρου στερηθεῖεν.

³ *Ibid.*, IV, 8, 1 : περιπλέοντες καὶ τὰς νήσους καὶ πρὸς τὰς ἐπιθλαττιδίας πόλεις τοὺς τε Λακωνικοὺς ἀρμοστὰς ἐξήλκυνον κτλ.

⁴ *Ibid.*, IV, 8, 6-7.



supposer que l'île ne fut délivrée qu'en 389, lorsqu'Iphicrate s'en alla guerroyer dans l'Hellespont.

Quoi qu'il en soit, la paix d'Antalcidas assura aux Athéniens la possession d'Imbros, de Lemnos et de Skyros : il est à peine besoin de rappeler que le traité reconnaissait l'autonomie de toutes les cités grecques « à l'exception de Lemnos, d'Imbros et de Skyros qui restaient aux Athéniens comme par le passé »¹.

En 356, éclata la guerre des alliés. Chios, Rhodes et Byzance, qui sont à la tête des révoltés, réunissent une flotte de cent navires et s'attaquent aux îles restées fidèles à Athènes : « ils pillèrent Imbros et Lemnos qui appartenaient aux Athéniens..... ils ravagèrent aussi beaucoup d'autres îles soumises aux Athéniens »². Skyros n'est pas citée parmi les îles ravagées par les révoltés mais elle doit être comprise dans l'expression générale « beaucoup d'autres îles ». Il est peu vraisemblable qu'elle n'ait pas partagé le sort de Lemnos et d'Imbros ses voisines.

Le nom de Skyros reparaît dans l'histoire dès que les Athéniens sont aux prises avec Philippe.

« Philippe, dit Eschine, ne nous disputait déjà plus Amphipolis mais Lemnos, Imbros et Skyros, nos propres possessions »³.

¹ *Ibid.*, V, 1, 31 : τὰς δὲ ἄλλας Ἑλληνίδας πόλεις καὶ μικρὰς καὶ μεγάλας αὐτονόμους ἀφεῖναι πλὴν Λήμνου καὶ Ἰμβροῦ καὶ Σκύρου· ταύτας δὲ ὡς περὶ τὸ ἀρχαῖον εἶναι Ἀθηναίων.

² *DIOD.*, XVI, 21 : Ἰμβρον μὲν καὶ Λῆμνον οὕσας Ἀθηναίων ἐπόρθησαν... πολλὰς δὲ καὶ ἄλλας νήσους οὕσας ὑπὲρ Ἀθηναίων κακοποιήσαντες γρήματα ἤθροισαν εἰς τὰς τοῦ πολέμου γρείας.

³ *ESCH.*, *de fals. leg.*, 72 : Φίλιππος δὲ ὀρμηθεὶς ἐκ Μακεδονίας οὐκέθ' ὑπὲρ Ἀμφιπόλεως πρὸς ἡμᾶς ἡγωνίζετο, ἀλλ' ἔδωκε περὶ Λήμνου καὶ Ἰμβροῦ καὶ Σκύρου, τῶν ἡμετέρων κτημάτων.



L'auteur du discours contre Neaera rappelle aussi le temps où les Athéniens pouvaient, ou vaincre Philippe, ou courir le risque de perdre le reste de leurs possessions, Lemnos, Imbros et Skyros ¹.

Après avoir énuméré les îles voisines de la Magnésie parmi lesquelles il range Skyros, Strabon commence une digression sur les entreprises de Philippe dans la mer Égée : « de même qu'il avait réuni à la Macédoine la plus grande partie de la Magnésie... de même aussi il s'emparait des îles situées près de la Magnésie » ². Pausanias confirme le témoignage de Strabon sans spécifier plus que lui les îles auxquelles s'attaqua Philippe : « en apparence ami des Athéniens, il leur fit en réalité beaucoup de mal en leur enlevant des (ou les) îles et mit fin à leur empire sur mer » ³.

De ces textes il résulte que Philippe s'attaqua aux îles appartenant aux Athéniens et qu'il leur en enleva. Mais il s'agit des îles voisines du littoral de la Magnésie et surtout d'Halonnèse⁴. Les deux textes où Lemnos, Skyros et Imbros sont expressément citées ne disent nullement que ces îles furent prises. Tout au plus peut-on en déduire qu'elles furent

¹ [DEM.], *c. Neaer.*, 3 : ...κινδυνεύειν περι τῶν ὑπολοίπων, περι τε Λίμνου καὶ Ἰμβροῦ καὶ Σκύρου καὶ Χερρονήσου.

² STRAB., X, p. 437 : καὶ καθάπερ αὐτῆς τῆς Μαγνήτιδος τὰ πολλὰ μέρη Μακεδονίαν ἐποίησε... οὕτω καὶ τὰς πρὸ τῆς Μαγνησίας νήσους ἀφηρέϊτο.

³ PAUS., I, 25, 3 : Ἀθηναίοις δὲ λόγῳ συνθέμενος ἔργῳ σφῆς μάλιστα ἐχάκωσε, νήσους τε ἀφελόμενος καὶ τῆς ἐς τὰ ναυτικά παύσας ἀρχῆς.

⁴ Il n'est pas sans intérêt pour notre sujet, de rappeler que tout récemment on a de nouveau après Kiepert, identifié Halonnèse avec l'îlot de Haghiostrati situé entre Skyros et Lemnos, à 30 kilomètres au S.-O. de cette dernière. Le nom antique survivrait et servirait encore à désigner une partie de l'îlot. Cf. C. FREDRICH, *Halonnesos, Progr. gymn. Posen*, 1905.



attaquées par Philippe. L'imparfait ἠγωνίζετο du texte d'Eschine et le verbe κινδυνεύειν du discours contre Neaera, semblent indiquer simplement que les Athéniens s'exposèrent au danger de perdre ces trois îles.

L'expédition de Philippe dans la mer Égée, doit dater de l'époque où le roi de Macédoine était assez puissant sur mer, pour venir jusqu'à Marathon enlever la Paralienne aux Athéniens et, cet événement ne peut être postérieur à 352¹.

C'est à cette expédition que fait allusion Démosthène dans sa première Philippique qui date de 351 : « dernièrement, ayant fait une incursion à Lemnos et à Imbros, il se retira emmenant de nos concitoyens prisonniers..... enfin, il fit une descente à Marathon et se retira après avoir pris la trirème sacrée »².

Il n'est point question de Skyros dans ce passage. Supposons, en nous fondant sur les textes cités plus haut, que Philippe l'attaqua après Lemnos et Imbros en se rendant à Marathon : nous trouvons dans la première Philippique même, la preuve, qu'il ne dut faire dans ces îles qu'une simple incursion et s'en aller ensuite en emmenant des prisonniers. Démosthène conseille en effet aux Athéniens de se servir de Lemnos, de Thasos, de Skiathos « et des îles situées dans ces parages » pour y établir leurs quartiers d'hiver³.

Même si Philippe se fût établi dans ces îles, il ne les eût

¹ SCHAEFFER, *Demosthenes und seine Zeit*, II², p. 29, n. 1.

² DEM., IV, 34 : τὸν παρελθόντα χρόνον εἰς Λῆμον καὶ Ἰμβρον ἐμβάλων αἰγυμάλωτους πολίτας ὑμετέρους ὄχρε' ἔχων.... τὰ τελευταῖα, εἰς Μαραθῶνα ἀπέβη καὶ τὴν ἱεράν ἀπὸ τῆς χώρας ὄχρε' ἔχων τριήρη.

³ DEM., IV, 32 : ὑπάρχει δ' ὑμῖν γειμαδίῳ μὲν χρῆσθαι τῇ δυνάμει Λήμῳ καὶ Θάσῳ καὶ Σκιάθῳ καὶ ταῖς ἐν τούτῳ τῷ τόπῳ νήσοις. — DROYSEN, *Hist. de l'Hellén.* (trad. Bouché-Leclercq), I, p. 37 place à tort vers 348 l'expédition de Philippe dans l'Archipel.



pas conservées longtemps. Les Athéniens étaient restés maîtres sur mer, puisqu'en 349 et en 348 ils pouvaient envoyer trois flottes au secours d'Olynthe sans que Philippe pût les en empêcher¹ et, en 344, une division navale athénienne stationnait à Skiathos².

A aucun moment, Philippe n'a dû rester maître de Lemnos, d'Imbros et de Skyros : ces îles étaient encore aux mains des Athéniens même après que Philippe avait pu s'emparer d'Halonnèse. L'auteur du discours *περὶ Ἀλοννήσου* nous en fournit la preuve : Philippe, dit-il, n'a pas le droit de conserver l'île d'Halonnèse sous prétexte qu'il en a chassé les pirates. Sinon « qui empêche, au cas où des pirates se fussent emparés d'un point de l'Attique ou de Lemnos ou d'Imbros ou de Skyros et que d'autres en eussent chassé ces pirates, qui empêche que cet endroit où se trouvaient les pirates et qui vous appartenait ne devienne immédiatement la propriété de ceux qui ont châtié les pirates ? »³

Pour que l'orateur pût supposer que quelqu'un s'établît à Lemnos, à Skyros ou à Imbros, il fallait que ces îles appartenissent aux Athéniens au moment où il prononçait son discours, c'est-à-dire en 342⁴.

Dès lors, il ne faut plus se demander si Philippe laissa les trois îles aux Athéniens ou les leur enleva⁵. Elles durent leur

¹ SCHAEFER, *o. l.*, II², pp. 132, 139, 151.

² *Ibid.*, p. 424 n. 2.

³ *Περὶ Ἀλονν.*, 4 : τί κωλύει καὶ εἴ τινα τῆς Ἀττικῆς λησταὶ τόπον καταλάβοιεν, ἢ Λήμνου ἢ Ἰμβροῦ ἢ Σκύρου, καὶ τινες τούτους τοὺς ληστὰς ἐκκόψαιεν, εὐθὺς καὶ τὸν τόπον τοῦτον οὗ ἦσαν οἱ λησταὶ τὸν ὄντα ἡμέτερον τῶν τιμωρησαμένων τοὺς ληστὰς γίγνεσθαι.

⁴ SCHAEFER, *o. l.*, III, p. 443.

⁵ SCHAEFER, *o. l.*, III, p. 18 prétend que Philippe enleva les trois îles aux Athéniens. KÖHLER, *Athen. Mitth.*, I, p. 264 n. 1 le nie sans apporter de preuves en faveur de son affirmation.



rester parce qu'elles n'avaient probablement pas cessé de leur appartenir.

Même après Chéronée, Philippe qui accorda une paix si avantageuse aux Athéniens, dut leur laisser les trois îles. Ils conservèrent en tout cas Salamine, Délos, Samos, Lemnos et Imbros¹. A cette liste il faut, croyons-nous, ajouter Skyros². Alexandre avait renouvelé les conditions accordées par son père aux Athéniens³. Or, il est certain que Skyros appartenait à ceux-ci sous le règne d'Alexandre. Dans les comptes d'Éleusis de 329/8, on trouve la mention d'un stratège athénien à Skyros⁴. Si celle-ci se trouvait au pouvoir d'Athènes vers le milieu du règne d'Alexandre, c'est donc que Philippe la leur avait probablement laissée après Chéronée. On ne voit pas en quelle occasion Alexandre la leur aurait rendue, si son père les en avait dépouillés.

Pour Foucart, le stratège de Skyros, mentionné dans ces comptes avec ceux de Lemnos, aurait été détaché du collège des dix stratèges athéniens et préposé provisoirement à la garde de l'île⁵. Selon Dittenberger, ce serait plutôt un fonctionnaire spécial envoyé par Athènes pour l'administration de sa colonie⁶. Cette opinion paraît préférable à celle de Foucart. Lemnos n'avait-elle pas à cette époque un hipparque différent de ceux d'Athènes? « On élit aussi, dit Aristote, l'hipparque de Lemnos qui s'occupe des cavaliers de

¹ SCHAEFER, *o. l.*, III², p. 27, 51. NIESE, *Gesch. der griech. u. maked. Staaten*, I, p. 36. CURTIUS, *Hist. gr.*, V, p. 420.

² KÖHLER, *o. l.*, p. 264 n. DROYSSEN, *o. l.*, I, p. 43.

³ DROYSSEN, *o. l.*, I, p. 111 et 143. NIESE, *o. l.*, I, p. 58.

⁴ DITTENBERGER, *Sylloge*, 587, l. 275.

⁵ *BCH*, VIII, p. 210.

⁶ DITTENBERGER, *l. l.*



Lemnos »¹. Aristote, il est vrai, ne mentionne pas de stratège à Lemnos et à Skyros mais il ajoute un peu plus loin² : « les fonctionnaires envoyés à Samos, à Skyros, à Lemnos ou à Imbros reçoivent aussi de l'argent pour leur nourriture ». Ces passages sont empruntés à la « Constitution d'Athènes » qui est postérieure à 329 : les stratèges cités dans les comptes d'Éleusis sont donc vraisemblablement compris parmi les fonctionnaires dont parle Aristote. Une inscription de la fin du II^e siècle mentionne d'ailleurs ὁ ἀπ' ἄστειος στρατηγὸς Ἀθηναίων τῶν ἐν Λήμνῳ³.

Du texte d'Aristote cité en dernier lieu, on peut encore tirer deux conclusions : 1^o) les fonctionnaires envoyés à Skyros recevaient un traitement de la métropole, 2^o) l'île était toujours au pouvoir des Athéniens entre 324 et 322, dates entre lesquelles se place la composition de l'Ἀθηναίων πολιτεία⁴.

Nous ne pouvons quitter la période macédonienne sans rappeler le nom de Néoptolème, personnage natif de Skyros qui joua un rôle assez important à cette époque. Doué d'une voix remarquable, ce Néoptolème profita de sa qualité d'artiste pour faire des tournées en Macédoine et trahir les Athéniens au profit de Philippe. Il passait pour avoir prédit la mort de celui-ci en chantant aux noces de Cléopatre, fille de Philippe, des vers annonçant la chute du royaume de Perse.

¹ ARIST., Ἀθην. πολιτ., 61,6 : χειροτονοῦσι δὲ καὶ εἰς Λῆμον ἱππαρχον ὃς ἐπιμελεῖται τῶν ἱππέων τῶν ἐν Λήμνῳ.

² *Ibid.*, 62, 2 : λαμβάνουσι δὲ καὶ ὅσαι ἀποστέλλονται ἀργαί εἰς Σάμον ἢ Σκυρον ἢ Λῆμον ἢ Ἰμβρον εἰς σίτησιν ἀργύριον.

³ DITTENBERGER, *Sylloge*, 659, l. 5.

⁴ CHRIST, *Griech. Litter.*³, p. 481.



On vit dans ces vers une espèce de prophétie lorsque survint peu de temps après, la mort du roi de Macédoine ¹.

C'est peut-être au IV^e siècle, époque de procès nombreux, que naquit le dicton *Σκυρίαν δίκην*, « procès skyrien » ². Suidas l'explique ainsi : « dans les procès, les plaideurs de mauvaise foi se disaient absents et à Skyros » ³. Pollux l'applique aussi à l'île de Lemnos et Hésychius, à Lemnos et à Imbros ⁴.

Foucart croit que ce dicton est né de la situation légale particulière aux clérouques : ils sont assimilés aux citoyens absents pour service public ⁵. Or ceux-ci pouvaient faire défaut en justice tout le temps que durait ce service. Les plaideurs de mauvaise foi se seraient déclarés clérouques de Skyros ou de Lemnos pour profiter de cette excuse légale et gagner du temps.

Cette interprétation n'est pas admissible. Rien n'indique que les plaideurs visés par le dicton se disaient clérouques. Ni le terme *ἀποδημεῖν*, employé par Suidas et Pollux, ni *εἶναι* qui le remplace chez Hésychius, ne peuvent signifier « être clérouque ». En outre, les colons jouissaient-ils vraiment de la situation privilégiée que Foucart leur concède ? Elle les eût mis à l'abri de tout procès qu'on leur intentait à Athènes et c'est bien invraisemblable.

Il s'agissait donc de citoyens athéniens et non de clé-

¹ Les textes relatifs à ce personnage ont été réunis par SCHAEFER, *o. l.*, I², p. 246-7.

² PAULY, *Real-Encycl.*, s. v. MEIER et SCHÖMANN, *Attisch. Proc.*, p. 908.

³ SUID., s. v. *Σκυρίαν δίκην*, οἱ σκηπτόμενοι ἐν ταῖς δίκαις ἔφασκον εἰς Σκυρον ἀποδημεῖν.

⁴ POLLUX, VIII, 81 ; HESYCH., s. v. Ἰμβρῖος.

⁵ FOUCART, *Colon. Athén.*, p. 357-8.



rouques, qui faisaient défaut en justice et prétendaient résider à Skyros. Cette ruse nécessitait une enquête pour déterminer si l'absence était réelle et cette enquête incombait au demandeur¹. Vu l'éloignement de l'île et probablement a difficulté des communications, les recherches pouvaient durer longtemps et occasionner des frais et des embarras aux plaignants.

Cette ruse des plaideurs de mauvaise foi servait simplement à leur faire gagner du temps : c'est ce que paraît démontrer un passage d'Isée où l'on voit employer un procédé assez semblable. Dans le discours sur la succession de Philoctémon, un nommé Androclès soutient qu'Antidoros est fils légitime du dit Philoctémon et doit recueillir son héritage. Quand on s'informe du nom de la mère d'Antidoros, les demandeurs « prétendent qu'elle est de Lemnos, pour gagner du temps »².

L'emploi d'une ruse de cette espèce semble indiquer que les Athéniens résidant dans une colonie avaient le droit de se faire juger par les tribunaux locaux. En prétextant qu'ils se trouvaient en terre athénienne et non sur un point quelconque du monde grec, les plaideurs en question évitaient sans doute d'être condamnés par défaut.

A partir de la fin du IV^e siècle jusqu'au commencement du II^e, l'histoire de Skyros présente une nouvelle et cette fois très longue lacune. Pour toute cette période on ne peut guère émettre que des conjectures souvent assez fragiles parce qu'elles reposent surtout sur l'histoire de deux îles voisines, Imbros et Lemnos³.

¹ DEMOST., *C. Olymp.*, 24-25.

² ISÉE, VI, 13 : Λημνίαν σκηψάμενοι ταύτην, ἀναβολὴν ἐποιήσαντο.

³ Pour toute cette période cf. KÖHLER, *Ueber d. auswart. Besitz-*



Dans la paix conclue après la guerre de Lamia, les Athéniens ne perdirent qu'une seule de leurs possessions dans l'Archipel, l'île de Samos¹. Encore leur fit-elle retour en 319 quand Polysperchon rendit à Athènes tout ce qu'elle possédait sous Philippe².

En 318, Athènes tombe sous la domination de Cassandre. Lorsque celui-ci entre dans la ligue formée contre Antigone, Lemnos est sous la protection de ce dernier et, en 314, Démétrius de Phalère et Dionysos, phrourarque de Munychie, reçoivent l'ordre d'envoyer vingt vaisseaux à Lemnos pour la soustraire à l'autorité d'Antigone. Aristote, l'amiral de cette flotte, est défait par Dioscoride, navarque d'Antigone³.

Dans tous ces événements, il n'est pas question de Skyros. Elle devait avoir suivi la fortune d'Athènes et se trouver comme elle sous la domination de Cassandre. Sinon, il est bien invraisemblable que l'amiral Aristote n'eût pas tenté un coup de main pour la reprendre : sa flotte devait presque forcément passer par Skyros pour arriver à Lemnos.

Lorsque Démétrius Poliorcète eut rétabli la démocratie à Athènes, en 307, Lemnos fut rendue aux Athéniens⁴. Dans les comptes des trésoriers d'Athéna de 305/4, il est aussi fait mention de sommes versées par Lemnos et Imbros⁵. Ces deux îles étaient donc, à ce moment, sous la domination

stand Athens im zweit. Jahrhundert., Athen. Mittheil., I, p. 256 sq.; SHEBELEW, Zur Geschichte von Lemnos, Lehmanns Beiträge, II, p. 37 sq.

¹ HOMOLLE, *Archives de l'Intendance.* p. 30 et n. 3 ; NIESE, *Geschichte der griech. u. maked. Staaten,* I, p. 209.

² NIESE, *ibid.,* I, p. 237.

³ DIOD., XIX, 68, 3-4 ; SHEBELEW, *o. l.,* p. 37 sq.

⁴ DIOD., XX, 46, 4.

⁵ DITTENBERGER, *Sylloge,* 187, l. 41 ; SHEBELEW, *o. l.,* p. 38.



athénienne et il est difficile de croire qu'il n'en était pas de même de Skyros ¹.

Après la bataille d'Ipsos, les Athéniens ferment leurs portes à Démétrius. En 294 celui-ci prend la ville et y laisse une garnison que les Athéniens expulseront lorsque Pyrrhus aura pris la Macédoine à Démétrius en 288 ².

Même après la bataille d'Ipsos, possesseur d'une flotte puissante, Démétrius était resté maître sur mer. Il n'est pas impossible que, pour se venger des Athéniens, il ne leur ait enlevé leurs possessions dans la mer Égée surtout lorsqu'ils eurent chassé ses troupes de la ville.

Après 287, Lemnos (et probablement Imbros) est occupée par Lysimaque qui avait dû l'enlever à Démétrius ⁴. Mais cette île fut délivrée par Séleucus avant 281 ³. Faut-il supposer que Skyros avait partagé les destinées de sa voisine et n'appartenait plus à Athènes ⁵? Ou bien avait-elle retrouvé son indépendance après la mort de Démétrius? C'est ce qu'il n'est pas possible de déterminer. Ce qui paraît certain, c'est que Skyros avait dû comme Lemnos être rattachée de nouveau à sa métropole avant 281.

En 266 éclate la guerre de Chrémonidès. Athènes retombe sous le joug macédonien et doit renoncer à ses anciennes colonies. Mais celles-ci ne durent pas tomber immédiatement aux mains de la Macédoine. Ptolémée Philadelphe était alors maître sur mer et pouvait envoyer une flotte puissante

¹ KÖHLER, *o. l.*, p. 262. Le γραμματεὺς τοῦ δήμου dut être établi à Skyros vers cette époque. Cf. *infra*.

² BELOCH, *Das Reich der Antigon.*, *Lehmanns Beiträge*, II, 1, p. 27-29.

³ BELOCH, *Griech. gesch.*, III, 1, p. 240 n.

⁴ ATHÉN., VI, p. 254. SHEBELEW, *o. l.*, p. 38 sq.

⁵ BELOCH, *Griech. gesch.*, *ibid.*



dans le golfe Saronique au secours d'Athènes. Mais on ne peut même pas supposer que les trois îles de Lemnos, de Skyros et d'Imbros passèrent sous le protectorat des Ptolémées¹. Ce protectorat s'étendait à ce moment sur la confédération des Nésiotes mais, jusqu'à présent, Andros marque au Nord la limite extrême de celle-ci². Il est d'ailleurs tout à fait invraisemblable que les Ptolémées, toujours amis d'Athènes, aient jamais cherché à étendre leur autorité sur des îles comme Lemnos, Imbros et Skyros, du moins aussi longtemps que les Athéniens purent conserver leurs prétentions sur elles. Ils durent certainement y renoncer après la guerre de Chrémonidès.

Avant la fin de celle-ci, Antigone put difficilement intervenir dans les Cyclades³. Mais Skyros dut tomber bientôt entre ses mains, même avant la bataille de Cos. L'histoire de toute cette période est fort incertaine. La date de la bataille de Cos est loin d'être fixée⁴. Elle ébranle mais n'anéantit pas la puissance de l'Égypte dans les Cyclades. Ce qui paraît certain, c'est que la lutte pour l'empire de la mer Égée, est circonscrite entre l'Égypte et la Macédoine et que l'Égypte dut perdre lentement du terrain jusqu'au jour où le protec-

¹ SHEBELEW, *o. l.*, p. 43 a émis cette hypothèse.

² DELAMARRE, *Rev. de Philol.*, 1896, p. 112. Remarquons en passant qu'il est tout à fait inexact de donner à cette confédération le nom de confédération des Cyclades. Elle comprenait aussi des Sporades comme Ios, par exemple.

³ BOUCHÉ-LECLERCQ, *Histoire des Lagides*, I, p. 193.

⁴ Les dates proposées s'échelonnent de 265 à 254/3. DROYSSEN, *Hist. de l'Hellén.*, III, 234-36 (265) ; HOLM, *Hist. gr.*, IV, p. 251 (266/5) ; MAHAFFY, *Emp. of. Ptolem.*, p. XIX et 150 (260-58) ; BELOCH, *Die Schlacht bei Cos*, *Lehmanns Beitr.*, I, 289 ; *Griech. gesch.*, III, 2, 428 (254/3) ; BOUCHÉ-LECLERCQ, *Hist. des Lag.*, I, pp. 142 et 193 (262 ?)



torat macédonien remplacera celui des Ptolémées¹. En conséquence il paraît peu vraisemblable que l'Égypte ait jamais étendu son protectorat jusqu'à Skyros. Cette île dut donc appartenir à la Macédoine pendant une partie de la deuxième moitié du III^e siècle.

Ce n'est qu'en 229 qu'Aratus rendra à Athènes son ancienne liberté. Recouvra-t-elle en même temps ses possessions dans la mer Égée? Köhler penche pour l'affirmative, mais il fonde son opinion sur un décret de Lemnos qu'il place vers 220 et cette date a été contestée par Shebelew qui reporte le décret après 166².

Antigone Doson qui règne de 229 à 221/0 paraît bien avoir eu la suprématie dans les Cyclades. C'est ce qui ressort d'une série de textes où apparaît le nom d'Antigone et cet Antigone doit être identifié avec Antigone Doson³. Cette hypothèse de Delamarre deviendra, nous n'en doutons pas, une certitude lorsqu'aura été publiée une dédicace récemment trouvée à Délos⁴. Dans cette dédicace, il est fait mention de la bataille de Sellasie. Au moment où celle-ci a été livrée, c'est-à-dire dans l'été de 222⁵, Antigone Doson devait être maître dans la mer Égée.

¹ Sur toute cette période cf. HILLER VON GAERTRINGEN, *Die Insel Thera*, p. 162 sq. ; DELAMARRE, *Rev. de Philol.*, 1902, p. 317 sq. ; BELOCH, *Griech. Gesch.*, III, 2, p. 282 sq., etc.

² *IG*, II, 592. KÖHLER, *o. l.*, p. 263. SHEBELEW, *l. l.*, p. 43.

³ DELAMARRE, *Rev. de Philol.*, 1903, p. 323. Toutefois, d'après POLYBE, V, 9, 8, les rapports entre ce roi et les Grecs étaient excellents et il n'est pas impossible qu'il ait laissé aux Athéniens certaines de leurs possessions.

⁴ Inscription communiquée par M. Holleaux à l'Acad. des Inscriptions, séance du 4 août. Cf. *Wochenchrift für class. Philol.*, 1905, p. 1378.

⁵ HOLLEAUX, *Mélanges Nicole*, p. 278.



Il n'est pas encore démontré que la situation ait changé sous le successeur de ce roi ¹. En tout cas, Philippe V est maître à Délos entre 204 et 200 et la victoire de Ladè lui donne la haute main sur les Cyclades ². Mais lorsque les Rhodiens se sont alliés avec Attale, Athènes et les Romains, Philippe perd la plupart de ses possessions dans la mer Égée, sauf Andros, Kythnos et Paros ³. Bientôt Philippe est obligé d'abandonner des îles comme Skiathos et Péparèthos qu'il n'est plus en état de défendre ⁴. Il réunit bien une flotte en Thessalie à Démétrias sous le commandement d'Héraklidès ⁵, mais cette flotte n'était pas capable de tenir tête à celle des confédérés ⁶. Ceux-ci s'emparent d'Andros et après de vaines tentatives pour prendre Kythnos ils se rendent dans l'île d'Ikos puis à Skiathos en passant devant Skyros ⁷.

Ikos comme Skiathos et Péparèthos, n'était pas à ce moment aux mains de Philippe. C'est ce qui ressort avec toute évidence du texte de Tite-Live. Il en était probablement de même de Skyros qui était beaucoup plus éloignée du continent que les trois îles précitées. Philippe avait dû l'abandonner comme Skiathos et Péparèthos. Sinon, il est

¹ DELAMARRE, *l. l.* ; HOLLEAUX, *BCH*, 1905, p. 327 et n. 3. Cf. par contre BELOCH, *Griech. Gesch.*, III, 2, p. 282 qui s'appuie sur un décret de Siphnos, DITTENBERGER, *Inscr. Or.*, II, 730. Mais il paraît bien démontré que ce décret se place entre 278 et 270 et non en 217. Cf. HOLLEAUX, *l. l.*

² VAN GELDER, *Geschichte der alten Rhodier*, p. 121 n. 2.

³ TITE-LIVE, XXXI, 15, 8.

⁴ *Ibid.*, 28, 6 : *Sciathum et Peparèthum, haud ignobiles urbes, ne classi hostium praedae ac praemio essent, diruit.*

⁵ *Ibid.*, 33, 2.

⁶ *Ibid.*, 46, 7 : *Heraclides.... classem ibi tenebat, magis per occasionem... quam aperta vi quicquam ausurus.*

⁷ *Ibid.*, 45, 1-13 : *praeter Scyrum insulam Icum pervenere.*



bien peu probable que les confédérés parmi lesquels se trouvaient les Athéniens, n'aient pas même tenté un coup de main contre Skyros après avoir attaqué Kythnos qui n'avait aucune importance.

Jusqu'à la bataille de Kynoscéphales, Philippe ne pourra plus intervenir dans la mer Égée. Dans la paix qui suivit, en 196, les Athéniens reçurent, d'après Tite-Live, les îles de Lemnos, d'Imbros, de Délos et de Skyros¹. Tite-Live emprunte ce renseignement à Valerius Antias qui a dû à son tour le puiser chez Polybe. Or Polybe ne parle que de Délos et de Lemnos. Encore ces îles n'auraient-elles été rendues aux Athéniens qu'en 167/6². Il est certain que Valerius Antias a commis une erreur : c'est en 166 seulement que Délos perdit de nouveau son autonomie, le fait est bien établi³. Niese suppose que Polybe mentionnait aussi la concession de Skyros et d'Imbros aux Athéniens mais à une date postérieure à 167/6. Valerius Antias aurait erronément rapporté à une seule et même date des événements séparés par un certain laps de temps⁴. Cette hypothèse est insoutenable. Elle n'explique pas comment Valerius Antias aurait groupé en 196 des faits datant de 167/6 et d'autres postérieurs à cette date. Son erreur s'explique mieux si l'on suppose que Skyros et Imbros avaient été rendues aux Athéniens en 196 déjà, c'est-à-dire immédiatement après la défaite de Philippe et en récompense de leur fidélité à la cause de Rome. A ce moment peut-être, Athènes avait demandé

¹ *Ibid.*, XXXII, 30, 11 : *Atheniensibus insulas datas Lemnum (var. Paron), Imbrum, Delum, Seyrum.*

² POLYBE, XXX, 21 (18) et 21 (18) a.

³ HOMOLLE, *Archives de l'Intend. sacrée*, p. 27 et n. 1. PAULY-WISSOWA, art. *Delos* (V. Schoeffler), p. 2493.

⁴ NIESE, *o. l.*, III, p. 189 et n. 6.



aussi mais vainement, les îles de Délos et de Lemnos. Ce n'est pas là une simple hypothèse. Polybe lui-même dit qu'Athènes en avait déjà revendiqué la possession avant l'ambassade de 167 6¹. Si les Romains refusèrent Délos et Lemnos aux Athéniens en 196, c'est que les habitants de ces îles avaient dû protester contre les prétentions des Athéniens : la preuve c'est que, d'après Polybe lui-même, Athènes n'eut pas à se louer de ses nouvelles acquisitions : avec Lemnos et Délos dit cet auteur, les Athéniens « prirent, selon le proverbe, le loup par les oreilles »².

Valerius Antias a pu mal interpréter un texte de Polybe où il était question de la concession de Skyros et d'Imbros aux Athéniens et du rejet de leurs prétentions sur Délos et Lemnos, en 196³.

La restitution de Skyros aux Athéniens en 196 était d'autant plus aisée que l'île n'était plus occupée à ce moment par une garnison macédonienne. Il n'en n'était pas de même de Lemnos, dont une des villes, Hephlaestia dut être délivrée par L. Stertinius après la paix⁴.

C'est après 196 qu'on place le seul document qui nous fournisse quelques renseignements sur les magistrats de la colonie athénienne de l'île. C'est un décret trouvé à Skyros et rendu en l'honneur d'Arkésidèmos, père de la canéphore choisie par l'archonte Athénion pour les fêtes de Dionysos.

¹ XXX, 21 (18) a : διελέγοντο (οἱ Ἀθηναῖοι) περὶ Δήλου καὶ Λήμνου... οἷς περὶ μὲν τῶν κατὰ Δήλον καὶ Λῆμνον οὐκ ἂν τις ἐπιτιμήσειε, διὰ τὸ καὶ πρότερον ἀντιπεποιῆσθαι τῶν νήσων τούτων.

² XXX, 21 (18) a : καὶ τὴν μὲν Λῆμνον καὶ τὴν Δήλον κατὰ τὴν παρουσίαν τῶν λόκων τῶν ὠτῶν ἔλαβον· πολλὰ γὰρ ὑπέμειναν δυσχρηστήματα συμπλεκόμενοι τοῖς Δηλίοις.

³ A la bibliographie donnée par HOMOLLE, *l. l.*, ajouter SHEBELEW, *l. l.*, p. 44 ; NIESE, *o. l.*, II, p. 648, n. 2. III, p. 189, n. 6.

⁴ TITE-LIVE, XXXIII, 35, 1.



Les premiers éditeurs ont cru que cet archonte était celui d'Athènes¹. Mais Dittenberger y a reconnu avec raison le magistrat supérieur de la colonie : on connaît l'existence d'un archonte dans d'autres clérouchies, à Salamine par exemple². Aux arguments apportés par Dittenberger en faveur de son opinion, ajoutons-en un autre. Il est impossible que les Athéniens aient choisi comme canéphore une jeune fille de Skyros. En sa qualité de fille de clérouque, elle était bien citoyenne athénienne mais ce n'était pas un titre suffisant pour être canéphore à Athènes. Pour remplir cette fonction, il fallait être athénienne au sens étroit du mot, c'est-à-dire athénienne d'Athènes et de bonne famille. D'après Photius, en effet, les canéphores étaient τῶν ἀστῶν καὶ τῶν εὐγενῶν³. D'autre part, s'il s'agit d'une canéphore qui devait figurer dans une cérémonie religieuse de Skyros, il est tout à fait invraisemblable qu'elle ait été choisie par l'archonte d'Athènes⁴. Dès lors, il ne s'agit pas des Dionysies d'Athènes dans notre inscription, et l'archonte d'Athènes n'était pas qualifié pour désigner une canéphore qui devait participer à une cérémonie religieuse de Skyros.

Outre l'archonte, notre décret nous fait encore connaître deux autres magistrats. C'est d'abord le γραμματεὺς τοῦ δήμου qui est chargé de veiller à la gravure de la stèle (L. 15).

Ce fonctionnaire existe à Athènes à partir de 307 et on le

¹ Pour la bibliographie de cette inscription, cf. l'*Appendice épigraphique*, n° 3.

² MICHEL, *Recueil d'Inscr.*, 159, 1.

³ PHOT., s. v. κανηφόροι. *Anecd. gr.* (Bekker), 270, 32 : ἐκνηφόρου δὲ αἱ ἀσται καὶ εὐγενεῖς. L'absence d'article devant εὐγενεῖς est significative. Elle empêche de supposer que les canéphores pouvaient être choisies parmi toutes les jeunes filles de bonne famille, fussent-elles athéniennes ou filles de colons.

⁴ H. FRANCOLTE, *De la législ. ath. sur les distinct. honor.*, p. 74.



retrouve pendant tout le III^e siècle et même dans des documents de la fin du II^e siècle ¹. C'est à la fin du IV^e siècle que ce γραμματεὺς a probablement été introduit dans la constitution de Skyros. A ce moment, nous l'avons vu, l'île devait appartenir à Athènes tandis qu'elle dut en être séparée pendant une partie du III^e siècle. Il est peu probable que c'est seulement après 196 qu'on ait songé à créer à Skyros une magistrature qui existait à Athènes depuis la fin du IV^e siècle.

Le γραμματεὺς τοῦ δήμου apparaît aussi dans les décrets d'autres colonies, à Héphaestia de Lemnos ² et à Salamine, en 127/6 et vers 100 ³.

Un troisième magistrat c'est le ταμίης τοῦ δήμου : il est chargé de payer les frais de gravure et d'exposition de la stèle. Il est curieux de constater que les Skyriens ont conservé cette dénomination de ταμίης τοῦ δήμου ⁴ qui disparaît à Athènes après le IV^e siècle.

Lebègue et avec lui Girard et Dittenberger placent notre décret après 196, sans d'ailleurs s'inquiéter de l'exactitude de la date donnée par Tite-Live pour la reprise de possession de l'île par les Athéniens. D'après Lebègue et Girard, l'ο et l'ω sont toujours de la même dimension que les autres lettres et l'α n'a jamais la barre brisée. En outre, d'après Girard dont la copie paraît sur plus d'un point préférable à celle de Lebègue, le μ et le σ ont toujours les barres externes obliques ⁵. Tous les caractères sont donc de très bon

¹ SHEBELEW, *l. l.*, p. 37.

² *IG*, II, 592. D'après Köhler, ce décret daterait des environs de 220. Pour Shebelew, il faudrait le placer après 166, (*l. l.*, p. 43).

³ *IG*, II, 594 = Michel, 159 et II, 595, 10.

⁴ LARFELD, *Handb. der griech. Epigr.*, II, 2, p. 721.

⁵ On peut se fier sur ce point à la copie de Girard qui publie en même temps d'autres textes de Skyros où il fait une distinction entre les σ à barres droites et à barres obliques.



style : seul le π à branches égales dénoterait déjà une époque plus récente. Le décret serait donc difficilement postérieur à la deuxième moitié du III^e siècle. Nous ignorons tout ou presque tout de l'histoire de Skyros pendant cette période et il n'est pas impossible qu'elle ait été rattachée à cette époque, ne fût-ce que pendant un certain temps, à la métropole. En tout cas, si l'inscription est postérieure à 196, elle doit l'être de fort peu, à moins toutefois que la copie de Girard ne soit inexacte.



CHAPITRE VII.

SKYROS DE 196 à 1538.

Pour toute cette période de l'histoire de Skyros qui commence avec le II^e siècle avant J.-C. et va jusqu'à l'époque byzantine, les textes font presque totalement défaut.

Dans une liste de contributions volontaires (ἐπιδοσεις) d'Athènes datant des environs de 180, figure un Κλεοπ[ά]-τρα[ς] Σκύ[ρ]ιος¹. On ne peut tirer de là aucune conclusion pour l'histoire des rapports de l'île avec Athènes à cette époque : nous ignorons si ce personnage résidait à Skyros comme colon ou si c'était un Skyrien domicilié à Athènes.

La réduction de la Grèce en province romaine (146 ne dut pas modifier les rapports d'Athènes avec son ancienne colonie. Athènes conserve une situation privilégiée en Grèce et les Romains n'avaient à ce moment aucun motif pour la dépouiller de ses possessions².

La position écartée de Skyros dut l'exposer aux attaques de ces pirates qui devinrent bientôt tellement redoutables qu'on dut envoyer Pompée pour les combattre (67). En tout cas, Lemnos sa voisine eut à souffrir de leur excès pendant le cours du deuxième siècle³.

Malgré leur défection dans la guerre contre Mithridate, Sylla avait laissé aux Athéniens toutes leurs possessions. César ne les traita pas plus sévèrement après Pharsale quoiqu'ils eussent soutenu Pompée. Auguste se contenta de leur enlever Érétrie et Égine en 21 av. J.-C., pour les punir

¹ *IG*, II, 2, 983, col. II, l. 67.

² MOMMSEN, *Hist. rom.* (trad. Cagnat), IV, p. 347 sq.

³ MICHEL, *Recueil*, 157. MOMMSEN, *ibid.*, IV, p. 371.



Sous Dioclétien, Skyros doit appartenir à la province des îles, l'une de celles qui furent créées à cette époque avec les débris de la province d'Asie ¹.

A l'époque de Justinien, Skyros était rattachée à l'éparchie d'Achaïe ².

Sous les empereurs byzantins, elle fait partie du thème de la mer Égée ³.

Elle servait parfois de lieu de déportation : Michel II y avait relégué le stratège Grégoire, qui avait osé lui reprocher plusieurs fois le meurtre de Léon V. Mais Thomas, prétendant au trône et rival de Michel, tira Grégoire de son exil pour en faire son général (822) ⁴.

Une inscription encastrée dans les murs de l'église du Repos de la Vierge à Skyros nous apprend que l'île avait, en 875, un évêque relevant du métropolitain d'Athènes ⁵.

μίον Κυζίκου μὲν πρῶτον μεγίστης πόλεως Βιθυνίας προσάγουσιν, εἶτα καὶ τὰς νήσους Λήμνον καὶ Σκύρον δηροῦσι. LENAIN DE TILLEMONT, *Hist. des Empereurs*, III, p. 356. HERTZBERG, *o. l.*, III, p. 169.

¹ SEXT. RUF., *Brev.*, 10. CHAPOY, *a province rom. proc. d'Asie*, *Bibl. Ec. des Hautes Et.*, fasc. 150, p. 86.

² HIEROCL., *Synecdemus* (éd. Parthey), 646, 5.

³ CONSTANT. PORPHYROG., *de Thematibus*, p. 19 (nous citons partout l'éd. de Bonn). RAMBAUD, *L'empire grec au X^e siècle*, p. 180.

⁴ CEDREN., II, p. 502 B : ἦν δὲ τις στρατηγὸς ὑπερήριος ἐν Σκύρω τῇ νήσῳ (μία δὲ αὐτῆ τῶν Κυκλάδιων), ἀδελφιδοῦς μὲν τυγγάνων Λέοντος τοῦ βασιλέως, τούτου δὲ ἀναιρεθέντος παρρησιασάμενος πολλὰκις καὶ τὸν Μιχαῆλ εἰς πρόσωπον ὀνειδίσας διὰ τὸν φόνον καὶ διὰ τοῦτο τὴν ὑπερορίαν κατακρίθει. Τοῦτον προσεταιρισάμενος ὁ Θωμᾶς, στρατεύματός τινος κατὰ γῆν ὡσεὶ γιλιάδων δέκα ἀναδείκνυσι στρατηγόν. THEOPHR. CONTJN., II, p. 37. A. FINLAY, *The Byzant. Emp.*, I, 155. DE MURALT, *Essai de chronogr. byz.* I, p. 409.

⁵ *Byzant. Zeitsch.*, 1895, p. 92. Même renseignement donné par la III^e *Notitia episcop.* (éd. Parthey), 425, qui remonte au X^e siècle. Cf. *Amer. Journ. of arch.* 1896, p. 603, n. 2. Cf. aussi *Notit. ep.*, X, 538, XIII, 388.



En 1206, lorsque les de la Roche sont barons d'Athènes, Bérard devient évêque de cette ville et Innocent III lui donne plusieurs suffragants parmi lesquels l'évêque de Skyros ¹. Nous possédons une liste d'évêques de l'île de 1350 à 1733 ². Le dernier serait mort en 1837 ³. L'évêque de Skyros était très pauvre, du moins au début du XVIII^e siècle: le prélat qui occupait le siège épiscopal au moment du passage de Tournefort vivait d'aumônes ⁴.

Les invasions slaves troublèrent peu de petites îles comme Skopelos, Skiathos et Skyros. Mais les Sarrazins durent leur causer plus de mal. Toutefois, elles restèrent, semble-t-il, aux mains des Grecs jusqu'au début du XIII^e siècle ⁵.

Mais en 1171 déjà, une flotte vénitienne s'attaqua aux îles de Chios, de Lesbos, de Lemnos et de Skyros ⁶ et, le 8 avril 1173, la flotte du doge Vital Micheli arrive à Skyros et y célèbre les fêtes de Pâques ⁷.

En 1204, après la prise de Constantinople par les Croisés, les Vénitiens obtinrent dans le partage les îles de l'Archipel. Elles se trouvaient alors soit aux mains de pirates génois, soit sous la puissance de Léon Cavalas, tyran de Rhodes. Ne se sentant pas capable d'occuper par elle-même tout l'Archipel, Venise fit appel à l'initiative privée et promit aux citoyens vénitiens la propriété des îles dont ils s'empareraient. Sous la conduite de seigneurs vénitiens, des flottes nom-

¹ HERTZBERG, *Gesch. Griechenl. seit d. Absterb. d. antik. Lebens*, II, p. 50.

² LE QUIEN, *Oriens Christianus*, II, p. 866-7.

³ CONSTANTINIDÈS, *o. l.*, p. 101.

⁴ TOURNEFORT, *Voyage du Levant*, I, p. 172.

⁵ HOPF, article *Griechenland*, *Encycl. Ersch et Gruber*, 83, p. 364.

⁶ HERTZBERG, *o. l.*, p. 381.

⁷ DE MURALT, *o. l.*, II, p. 200.



mains des Grecs. Mais Bajamont qui lui succède en 1301 conspire contre Venise qui lui enlève tous ses droits sur les îles de l'Archipel, en 1310 ¹.

Après la bataille de Sapienza gagnée par les Génois (4 novembre 1354), Nicolas III Carcerio, duc de Naxos, échappe aux vainqueurs et se réfugie à Skyros qu'il fortifie. C'est à lui qu'erementent les fortifications qui ont remplacé les murs antiques de l'acropole de Skyros. Pendant qu'il mettait Skyros en état de défense, arrivent des pirates turcs. Ils croyaient surprendre l'île. Nicolas les attaque et capture six galiotes avec une forte somme d'argent et des vivres en quantité. Après la paix conclue avec Gênes (29 septembre 1355), Nicolas retourna à Naxos ².

En 1403, Skyros, Skiathos et Skopelos, qui étaient tombées au pouvoir de Soliman, sont rendues aux Grecs après le traité signé par les Turcs et l'empereur Manuel ³.

Ce n'est qu'en 1453 que Venise recouvrera Skyros dont la possession lui fut assurée par le traité conclu bientôt après avec les Turcs (1454). L'île reçut un gouverneur qui était sous la dépendance du bailli d'Eubée ⁴. Nous avons conservé une liste complète des gouverneurs vénitiens de Skyros de 1455 à 1537 ⁵.

Le 5 juin 1470, Mahmoud-pacha, grand amiral de Mohammed II, s'empara d'Imbros, mais s'attaqua vainement à Lemnos (8 juin) et à Skyros (10 juin) ⁶.

¹ *Griechenland*, 85, pp. 372 et 341.

² FINLAY, *o. l.*, p. 338; CANALE, *Nuova hist. della republ. di Genova*, VI, p. 38.

³ *Griechenland*, 86, 71.

⁴ *Ibid.*, p. 142.

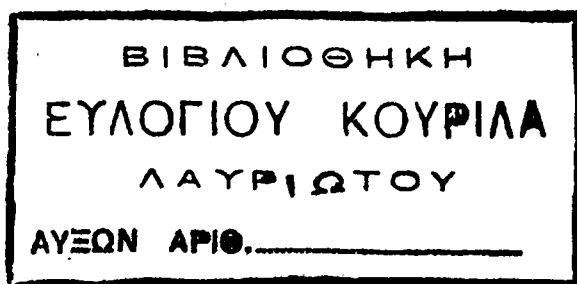
⁵ HOPF, *Chroniques* p. 377.

⁶ *Griechenland*, 86, 157.



A ce moment comme à l'époque où elle envoyait les prémices de ses récoltes à Éleusis, Skyros produit donc toujours de l'orge et du froment. Comme dans l'antiquité aussi, elle cultive toujours la vigne et élève de nombreux troupeaux. De nos jours, rien n'a changé et l'on a même recommencé à exploiter les carrières de marbre bigarré si estimé du temps des empereurs romains ¹.

¹ Elles sont exploitées par la « *Marmor limited* » qui a son siège à Athènes.



INDEX DES NOMS PROPRES ¹.

1. NOMS DE LIEUX.

Ἀγίλλειον, cap. Κρήσιον (Κτήσιον), port.
Κηφισός, cours d'eau. Χρύση, ville de Skyros.

2. DÉMES ET DÉMOTIQUES.

Ἀττηνεύς, 3, 1. Φαμνούσιος, 3, 11, 4.
Δεκελεύς, 6. Σημαχιδῶν (ἐκ), 7.
Δεκέλεια, *ib.*

3. NOMS D'HABITANTS.

Ἀθηνίων Διονυσ(ί)ου, archonte, 3, 2. Κηφισιάδης, marchand, Demost.,
Ἀπολλωνία Μοιραζένου, 7. LII, 3 et 22.
Ἀρκεσιδῆμος Πεισικράτου, 3, 3, 11. Μοιραζένης, 7.
Ἀρμoxένα Ἀρκεσιδήμου, 3, 3. Νεοπτόλεμος, artiste lyrique,
Ἄργιπ[πος], 9. p. 64.
Δημήτριος, 3, 1. Νικασίων Δημητρίου, 3, 1
Εὐμηλος, 4. Ὀνήσιμος, 8, 1.
Θεόδωρος, *ib.* Πάμμων, p. 46.
Ἰσίδωρος, 6. Πεισικράτης, 3, 11.
Κλεοπ[ά]τρα[ς] IG, II, 2, 983, — στρατή, 5.
col. II, 67.

¹ Les chiffres renvoient à l'*Appendice épigraphique*.

BIBΛΙΟΘΗΚΗ
ΕΥΛΟΓΙΟΥ ΚΟΥΡΙΛΑ
ΑΥΡΙΩΤΟΥ
ΑΥΞΟΝ ΑΡΙΘ.



I. — APPENDICE ÉPIGRAPHIQUE.

1. Inscription rupestre. Borne? Baie de Kalamitza, 'ς τὸ γράμμα, Lebègue, *Rev. Archéol.*, 1873, I, p. 176; Girard, *BCH*, III, p. 66. [Constantinidès, 'Η νῆσος Σκύρος, p. 14].

2. Décret honorifique. Manuscrit 996 de la bibliothèque Ricardienne à Florence (Cyriaque d'Ancône). Riemann, *BCH*, I, 82. « *In Scyro insula, ad altam parietem in marmorea list[a] paulisper in lapid[e] desecla. Fractum in capite* ».

Nous restituerions de la manière suivante :

[δεδογῆαι τῶι δήμῳ]

[τῶι Ἀθηναίων] τῶν κατοικούντων ἐν Σκύρῳ

[ἐπαινέσαι Λ]υσ[ι]μαχιδῆν ἀρετῆς ἕνεκεν

[καὶ εὐνοίας] ἧς ἔργων διατελεῖ εἰς τε τὸν δῆ[μον]

[τὸν Ἀθηναίων](ν) καὶ τοὺς κατοικοῦντας ἐν Σκύρῳ

La pierre ou l'inscription est incomplète à gauche. L'éditeur indique la lacune par trois points qui ne correspondent évidemment pas au nombre de lettres perdues. Ce nombre nous est donné par la ligne 3.

L. 1 et 2. Cf. la formule δεδογῆαι τῶι δήμῳ τῶι Σ[αλι-
αμνίων], Dittenberger, *Sylloge*, 220, 22. Cf. aussi Michel,
164, 13.

L. 3. Le ms. porte Λύσιμαχιδῆν, déjà corrigé par Riemann. Un Λυσιμαχιδῆς Ἀγνούσιος, clérouque d'Héphaestia de Lemnos est mentionné dans les comptes d'Éleusis de 329/8. Il accompagne le stratège de Lemnos qui apporte les prémices à Athènes. Cf. Dittenberger, *Sylloge*, 587, 278. C'est donc un personnage assez important, ami d'Athènes (l. 5) et qui a pu passer par Skyros qui envoie cette année là aussi les prémices aux déesses d'Éleusis, Dittenberger, *l. l.*, l. 275.



L. 5. Le ms donne $\gamma \alpha \tilde{\iota}$.

3. Décret en l'honneur d'Arkésidèmos. A la bibliographie donnée par Dittenberger, *Sylloge* 1, 383 et Michel, *Recueil*, 165 ajouter, Foucart, *Colonies athéniennes*, p. 382. Francotte, *De la législation athén. sur les dist. honorif.*, pp. 6 et 74.

4. Inscription funéraire. *Ἀρχαιολογικὸν δελτίον*, janvier-février, 1885; *Rev. Archéol.*, 1887, II, p. 81 = Reinach, *Chronique d'Orient*, 1^{re} série, p. 349.

5. Inscription funéraire. Baie de Kalamitza. Lebègue, *o. l.*, p. 176.

///ΣΤΡΑΤΗ ΑΙ

Lebègue restitue. on ne voit trop pourquoi : [Μενε]στράτη-
[γ]αῖ[ρε]?

6. Inscription funéraire. Girard, *o. l.*, p. 64.

7. Inscription funéraire. Chapelle des Πέντε Μάρτυρες. Girard, *ibid.*, p. 65.

8. Inscription funéraire, trouvée en septembre 1900 dans la chapelle en ruines d'Haghios Phocas (Tri-Bouki). Cf. Constantinidès, *o. l.*, p. 19. (σ lunaire) :

ΟΝΗΣΙΜΟΣΨΥΧΕΙ

ΧΡΙΤΗ ΧΕΡΕ

Ὀνήσιμος, ψυχ(ή) χρι(σ)τῆ, χ(αῖ)ρε

9. Stèle ornée de deux rosaces. Chapelle de Haghia Trias. Inscription funéraire? Girard, *l. l.*, p. 65.

Il semble que les lettres ΑΡΧΙΙ' de la l. 2 ne puissent guère appartenir qu'à un des cas du nom d'Ἀρχιπ[πος] qui est très fréquent à Athènes.

10. Inscription sur un vase représentant une vieille femme ivre tenant une amphore entre ses jambes. Athènes, Musée Nation, 5778. *Ἐφημ. ἀρχαιολογ.*, 1891, p. 143 et pl. X; Reinach, *Chron. d'Or.*, 2^e sér., p. 46 et n° 1; Larfeld,



Berichte über d. griech. Epigr. (Jahresber.), 1897, p. 245; *Athen., Mitth.*, XXVI (1901), 2; Helbig, *Führer... Rom.*, I, p. 289; la provenance a été contestée. Cf. Winter, *Antik. Terrak.*, III, 2, p. 468, n° 8.

11. Inscription byzantine. Kambouroglos, *Μνημεια τῆς ἱστορίας τῶν Ἀθηναίων*, III, p. 4; *Byzant. Zeitschr.*, 1898, p. 92.

Constantinidès, *o. l.*, p. 18, signale une inscription de 21 lignes en caractères latins, trouvée en même temps que le n° 8. Fredrich, *Sitrunsb. Berlin*, 1905, p. 67, n. 2 en a eu connaissance trop tard pour pouvoir la copier. Nous avons nous-même vainement cherché à en obtenir une copie ou un estampage.

II. — APPENDICE ARCHÉOLOGIQUE.

1. Tête de femme, archaïque, en terre-cuite, Berlin, n° 6936. Winter, *Die antike Terrakotten*, III, 1, p. 242, n° 10.

2. Bas-relief représentant deux cavaliers (Dioscures?) Lebègue, *o. l.*, p. 176.

3. Bas-relief. Femme tenant un miroir. Cf. *Append. épigr.*, 6.

4. Lion couché. Statue de marbre blanc. Encastré au-dessus de la porte de la citadelle. Ross, *Wanderungen*, II, p. 33.

5. Cf. *Append. épigr.*, 10,

6. Petite tête féminine en grès rouge. Collection. R. Warocqué, *Antiqu. égypt. gr. et rom.*, p. 35, n° 162.

7. Trois sarcophages sans sculptures, Baie de Kalamitza. Lebègue, *o. l.*, p. 176. Un seul subsiste aujourd'hui. Girard, *o. l.*, p. 66.



INDEX DES NOMS PROPRES ¹.

I. NOMS DE LIEUX.

Ἀγίλλειον, cap. Κρήσιον (Κτήσιον), port.
Κηφισός, cours d'eau. Χρύση, ville de Skyros.

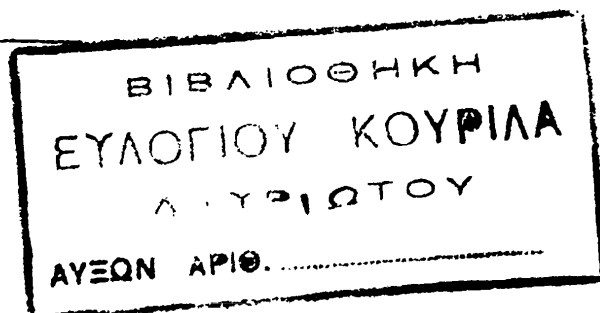
2. DÉMES ET DÉMOTIQUES.

Ἀττηεύς, 3, 1. Φαρμούσιος, 3, 11, 4.
Δεκελεύς, 6. Σημαχιδῶν (ἐκ), 7.
Δεκέλεια, *ib.*

3. NOMS D'HABITANTS.

Ἀθηνίων Διονυσ(ί)ου, archonte, 3, 2. Κηφισιάδης, marchand, Demost.,
Ἀπολλωνία Μοιραζένους, 7. LII, 3 et 22.
Ἀρκεσιδῆμος Πεισικράτου, 3, 3, 11. Μοιραζένης, 7.
Ἀρμόξένα Ἀρκεσιδήμου, 3, 3. Νεοπτόλεμος. artiste lyrique,
Ἄργιπ[πος], 9. p. 64.
Δημήτριος, 3, 1. Νικασίων Δημητρίου, 3, 1
Εὐμηλος, 4. Ὀνήσιμος, 8, 1.
Θεόδωρος, *ib.* Πάρμων, p. 46.
Ἰσίδωρος, 6. Πεισικράτης, 3, 11.
Κλεοπ[ά]τρα[ς] IG, II, 2, 983, — στρατή, 5.
col. II, 67.

¹ Les chiffres renvoient à l'*Appendice épigraphique*.



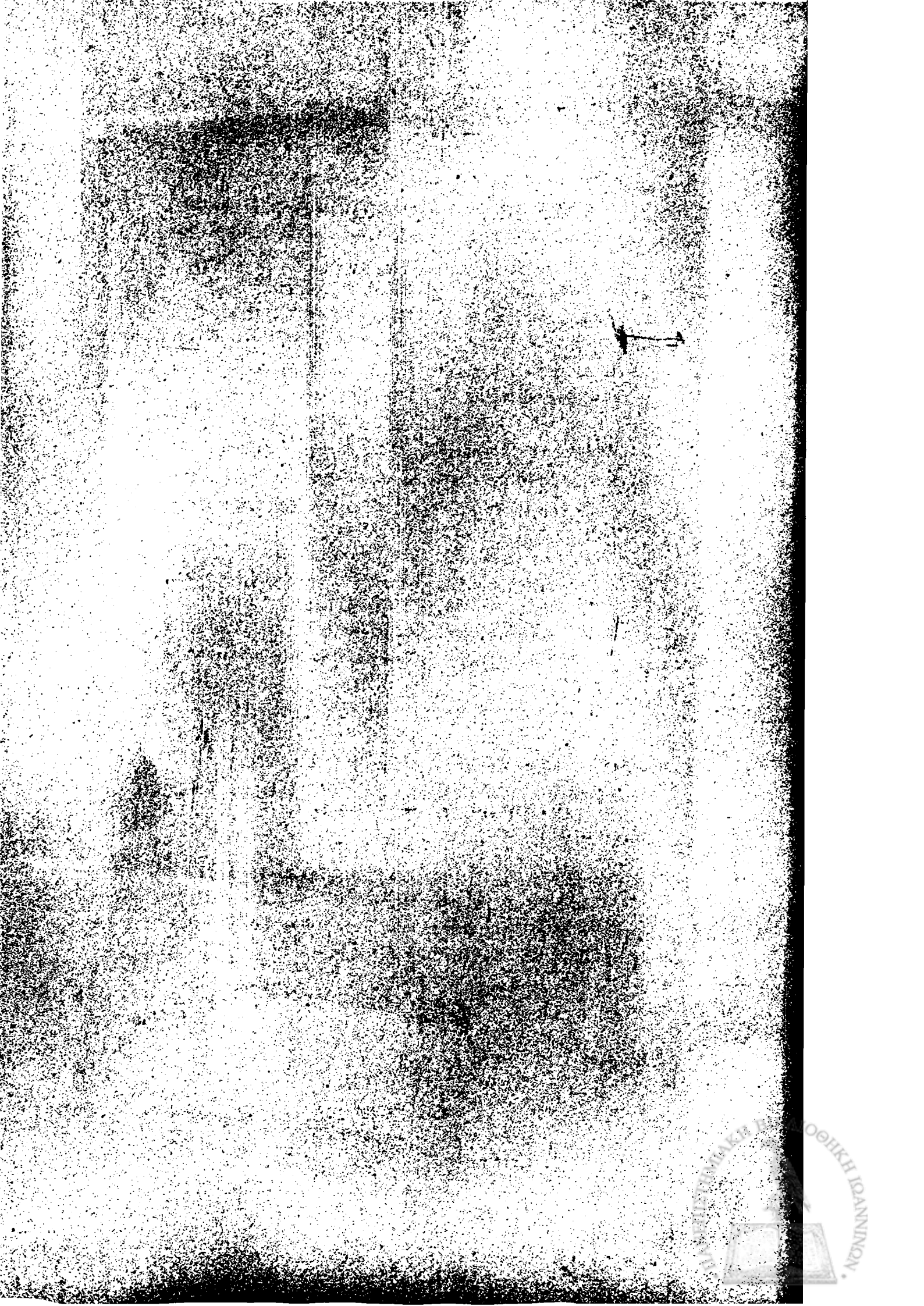


TABLE DES MATIÈRES.

	pages
Introduction	5
CHAPITRE I. Géographie de Skyros. Cultes	9
» II. Les premiers habitants de l'île	20
» III. La légende d'Achille et de Néoptolème	25
» VI. L'art et la légende d'Achille et de Néoptolème à Skyros.	36
» V. Skyros au V ^e siècle	46
» VI. Skyros jusqu'en 196 av. J.-C.	58
» VII. Skyros de 196 à 1538.	77
Conclusion	85
Appendice épigraphique.	86
Appendice archéologique	88
Index des noms propres.	89

